

Sommaire

Liste des participants	2
Organisateurs	2
Équipes de brûlage	2
Participants n'appartenant pas à une équipe de brûlage.....	6
Programme des 17^{es} rencontres	8
Intervention thématiques 1	10
La cellule brûlage dirigé des Hautes-Alpes	10
Le pastoralisme dans les Hautes-Alpes.....	12
La place du feu dans la gestion pastorale des milieux préalpins	16
Bilan de la campagne 2004-2005 Synthèse des réponses aux questionnaires	17
La vie du réseau	28
1° La formation	28
2° Réponses aux questionnaires sur les fiches de brûlage dirigé et le site web	28
3° Le programme de recherche Fire Paradox.....	29
Interventions thématiques 2	30
Les savoirs traditionnels en matière de brûlage Projection du film « Entre-deux feux ».....	30
Expérimentations de brûlages dirigés sur le pin laricio en Corse	33
Le point sur les brûlages dirigés en Catalogne du Sud.....	33
Le feu tactique en France	33
Le Portugal sans incendies, c'est un Portugal qui a intégré la gestion par le feu	34
Le brûlage dirigé dans la prévention des incendies en Europe : un combat de 200 ans	36
Test du matériel de lutte par le CEREN dans le Gard	36
Présentation de la Cellule 06	36
Formation aux brûlages agricoles dans l'Hérault	36
Tournées de terrain	38
Bibliographie	43
Contenu du CD-Rom	44

Toutes les photos sont de Pierre Courbey, sauf indication différente ©.



photos\...\jpg

Liste des participants

ORGANISATEURS

05 **Équipe d'accueil des Hautes Alpes**

DDAF
5 rue des Silos – BP 12
05008 Gap cedex
Tél. 04 92 51 88 25

Sylvia LOCHON-MENSEAU
Daniel DISCOURS
Jean-Louis DÉNARIÉ

ONF
5 rue des Silos
05000 GAP
Tél. 04 92 58 19 77

Pascal BUIATTI
Jean-Luc BEURRIER

SDIS 05
Centre de secours principal de Gap
Patac
05000 GAP
Tél. 04 92 40 18 20

Éric NOELL

ÉQUIPES DE BRÛLAGE

Zone Sud-Est (Entente)

04 **Cellule des Alpes de Haute-Provence**

DDAF
68 bd Gassendi – BP 217
04003 Digne Cedex
Tél. 04 92 30 20 90 – fax. 04 92 30 20 55

Pierre RAYMOND

SDIS 04
93 Av. Henri Jaubert
04000 Digne
Tél. 04 92 30 89 13 – fax. 04 92 30 89 09

Pierre COURBEY
Lt. Jean-Jacques JOUVEAU
Yves LOUTZ
Joseph VOLPE

CERPAM
Chambre d'Agriculture – 66 bd Gassendi
04000 Digne
Tél. 04 92 30 57 64

Dominique BARON

06 **Cellule des Alpes-Maritimes**

ONF Antenne Forestière
750 chemin de la Roberte
06560 Valbonne
Tél. 04 92 94 69 84/90/94 – fax. 04 93 65 43 37

Bernard ROBION
Christian CERUTTI
Gérard TRENTESAUX

Conseil Général des Alpes-Maritimes
Direction Environnement & Forêt (DFCI)
BP 3007
06201 Nice Cedex 3
Tél. 04 97 18 74 88

Véronique LEGRAND

Participants

CERPAM
Min Fleurs 6 – Box 58
06296 Nice cedex 3
Tél. 04 97 25 76 56

Anne-Laure GOUTY

SDIS 06
140 av Maréchal de Lattre de T.
06270 Villeneuve Loubet
Tél. 04 93 22 76 32

Frédéric RAYNARD
Laurent MARTEL

07 Équipe de l'Ardèche
SDIS 07
29 route des Mines
07000 Privas
Tél. 06 84 89 30 44/ 0475 64 39 14

Jérôme FARGIER
André REYNAUD

SDIS 07
CIS Vals
Quai du Colonel Tousse
07600 Vals les Bains

Robert BONNEFOY

CSP Aubenas
Rue de Tartarg
07200 Aubenas
Tél. 04 75 35 18 18

Didier ROUX

11 Cellule de l'Aude
ONF Service Départemental
61 av Georges Guille – BP 1074
11870 Carcassonne cedex 9
Tél. 04 68 11 40 20 – fax. 04 68 11 40 12

Éric ROUANET

SDIS 11
11700 Puicheric
Tél. 06 09 06 72 72

Jérôme DARCOS

13 Cellule des Bouches-du-Rhône
ONF Service départemental
46 avenue Paul Cézanne
13098 Aix en Provence cedex 02
Tél. 04 42 17 57 57 / 06 11 13 16 35 – fax. 04 42 21 91 59

Olivier FERREIRA

2A Cellule de Corse-du-Sud
ONF
Résidence Le Goéland bleu – Avenue de la Grande Armée
20000 Ajaccio
Tél. 04 95 25 87 10

Antonella MASSAIU

ONF
Résidence la Pietrina
Avenue de la grande
20000 Ajaccio
Tél. 04 95 23 78 28

Hamind OUGLISSI

Conseil Général – Direction de l'Environnement
Hôtel du département – BP 414
20183 Ajaccio cedex
Tél. 04 95 29 13 66 / 06 07 12 63 77 – fax. 04 95 29 12 60

Patrice BRIOT

- 26** Cellule de la Drôme
ONF
16 rue La Pérouse – BP 919
26009 Valence cedex
Tél. 04 75 82 15 50 – fax. 04 75 42 08 94

Michel VIOUJAS
- DD SIS Drôme
235 route de la Drôme – CD 119 – BP 147
26905 Valence cedex 9
Tél. 95 20 14 27

A/C Serge FAYOLLE
- 30** Équipe du Gard
CSP Le Vigan
484 route de la Croix
30120 Le Vigan
Tél. 04 67 81 64 55 – fax. 04 67 81 64 56

Gilles AUBERGÉ
Nicolas COSTE
Denis BORIE
Daniel PUECH
- CIS GENOLHAC
Ruelle des Dragons de Villars
30450 Genolhac
Tél. 06 75 23 48 25

Errol SARREAUD
- DDAF du Gard
18 avenue E. d'Alzon
30120 Le Vigan
Tél. 04 67 81 05 29 – fax. 04 67 81 0529

Marlène NEGRON
- ONF
Mas de la Couasse – Av. du Pont du Gard
30210 Remoulins
Tél. 04 66 37 40 44

Jean-Luc GUITON
- ONF
Service DFCI
Hameau forestier du Ravin
30110 La Grande Combe
Tél. 04 66 34 66 31

André DUSSAUD
- 34** Cellule technique de brûlage dirigé de l'Hérault
DD SIS Groupement Ouest
Les terrasses du Parc – 55 avenue Wilson
34500 Béziers
Tél. 04 67 35 80 70 – fax. 04 67 35 80 77

Patrick RESPLANDY
Jean COMBES
- ONF
2 bd Maréchal Leclerc
34505 Béziers

Philippe BARRAL
- ONF Forestiers Sapeurs
110 Grand Rue
34220 RIOLS

Claude BLAYAC
- 83** Cellule du Var
Espaces Méditerranéens
Les Plaines de Lambert
83670 Fox Amphoux
Tél. 04 94 80 73 38 – fax. 04 94 80 73 38

François BINGGELI

Participants

DD SIS 83
BP255
83007 Draguignan
Tél. 04.94.60.37.42 – fax. 09 94 60 37 09

Patrick BRASSEUR

SIVOM du Pays des Maures
Rue Blaise Pascal
83310 Cogolin
Tél. 04 94 55 70 30 – fax. 04 94 54 56 39

Olivier PORRE

84

Équipe du Vaucluse

ONF
Maison Forestière de la Font Delorme
84360 Mérindol
Tél.04 90 72 81 01

Bernard GRANDCOLAS

Maison de l'Agriculture
104 avenue des Druides
Tél. 04 90 04 72 91

Lionel KMIEC

Chaîne pyrénéenne

65

Équipe des Hautes-Pyrénées

SDIS Hautes-Pyrénées
2 rue Montesquieu
65000 Tarbes
Tél. 06 86 44 70 78 – fax. 05 62 38 18 17

C^{ne} François PICOT

DDAF des Hautes-Pyrénées
Cité administrative Reffye
65000 Tarbes
Tél. 05 62 44 59 13 – fax. 05 62 51 16 04

Didier BUFFIERE

66

Équipe des Pyrénées-Orientales

SIME / SUAMME
Parc d'Activité Pradéen
BP 90 062
66502 Prades Cedex
Tél. fax. 04 68 05 25 38

Bernard LAMBERT

SDIS 66
Mas Arbequi
66120 LE BOULOU

Major MOYA

Catalogne espagnole

Generalitat de Catalunya
Departament d'Interior DGESC
GRAF
Barcelone
Tél. 00 34 607 072 384

Edgar NEBOT
Claire JAUDIN

(GRAF Catalogne)
28 rue de Koenigshoffen
67380 Lingolsheim
Tél. fax. 03 88 77 17 46

Jérôme MIRBACH

PARTICIPANTS N'APPARTENANT PAS À UNE ÉQUIPE DE BRÛLAGE

Portugal

Rua D. Joao Ribeiro Gaio, 9B, 1ºE
4480 Vila Do Conde
Tél. mobile : 00 351 914 984 312
asalgueiro@netc.pt – salgueiro.a@gmail.com

António SALGUEIRO

France

Bataillon Marins Pompiers de Marseille
9 boulevard de Strasbourg
13003 Marseille
Tél. 04 96 11 75 72

Jean-Jacques POYARD

Conseil Général Corse du Sud
Hôtel du département – BP 414
20183 Ajaccio cedex

Alphonse PANDOLFI

Conseil Général de l'Hérault
21 avenue R. Bayou
34360 Saint-Chinian
Tél. 06 82 52 18 2

Joël COUGNENC

Conseil Général de l'Hérault
71 rue des Sapeurs
34380 St Martin de Londres

Gabriel PEYRE

Conseil Général 83
Direction des Infrastructures et des Transports
Avenue des Lices
83000 Toulon
Tél. 04 94 18 60 60

Emmanuel RASTOUIL

Conseil Général du Var
Direction du Génie Forestier – Service Recherche et Développement
77 impasse Lavoisier Bâtiment Omega
83160 La Valette du Var
Tél. 06 20 41 95 43

Serge BONNET

DPFM
Préfecture des Bouches-du-Rhône
66 A rue Saint-Martin
13006 Marseille
Tél. 04 91 15 66 69

Étienne CABANE

École d'application de la Sécurité civile (ECASC)
Centre de Valabre – RD7
13120 Valabre
Tél. 04 42 60 88 00 – fax. 04 42 94 95 25

L^t-C^l Jean-Marc BEDOGNI

Fédération des Alpines de l'Isère
La Grange
38190 Les Adrets
Tél. 04 76 71 10 20

Christophe MOULIN

Participants

INRA
Site Agroparc
Domaine Saint Paul
84914 Avignon cedex
Tél. 04 32 72 29 07

Anders MÄRELL

INRA
Unité de Recherches Forestières Méditerranéennes (UR629)
Site Agroparc – Domaine Saint-Paul
84914 Avignon cedex 9
Tél. 1 : +33 4 32 72 29 21
Tél. 2 : +33 6 79 74 00 74
Fax : +33 4 32 72 29 02

Éric RIGOLOT

INRA
Quartier Grossetti
20250 Corti
Tél. 04 95 45 15 13

Pierre SANTUCCI

Laboratoire d'Anthropologie Sociale DYRE
Maison de la Recherche – Université B. Pascal – CNRS
4, rue Ledru Rollin
63057 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 34 66 71/72 – fax. 04 73 34 66 74

Nadine RIBET

Observatoire de la Forêt Méditerranéenne
Pavillon du Roy René, CD 7 – Valabre
13120 Gardanne
Tél. 06 83 39 18 93

Laure CASTELLI

Parc National du Mercantour
23 rue d'Italie – BP 1316
06006 Nice cedex 1
Tél. 04 93 16 78 88

Raphaèle CHARMETANT

Phytoécologue
34 route Reyberte
05000 ROMETTE
Tél. 04 92 52 14 52

Olivier SENN



Programme des 17^{es} rencontres des équipes de brûlage dirigé *Rosans (Hautes Alpes) – 7 au 9 juin 2006*

MERCREDI 7 JUIN – *L'HISTOIRE DU FEU*

- 16h30 à 18h30 Accueil des participants à partir de 16h30 au centre d'hébergement « le Grand Pré » (ancien Village Vacances Famille) au village de Rosans.
Formalités d'inscription et distribution des hébergements.
- 17h45 à 18h45 Visite guidée possible : village historique et panorama à partir de la tour médiévale, organisée par la mairie et l'office du tourisme.
- 19h00 à 20h00 Repas (à 19 h précises !)
- 20h15 à 21h30 *Les savoirs traditionnels en matière de brûlage*, à partir de la projection du film « *entre-deux feux* ». Ce film, tourné dans le cadre d'une recherche ethnologique sur les pratiques d'écobuage dans les Hautes-Pyrénées entre 2002 et 2004, a été sélectionné pour le 25^e bilan du film ethnographique et projeté au Musée de l'Homme à Paris le 21 mars 2006. Auteurs : Didier Buffière, Anne-Marie Martin et Nadine Ribet :
- 1 Présentation du projet global et des résultats de l'étude : Didier Buffière et Nadine Ribet.
 - 2 Projection du film : durée 71 mn – Production : Arimage et Centre de ressources sur le pastoralisme et la gestion de l'espace des Hautes-Pyrénées – réalisatrice : Anne-Marie Martin.
 - 3 Discussion entre les membres du réseau et les auteurs

JEUDI 8 JUIN – *LA CELLULE 05 ET LA VIE DU RÉSEAU*

- 7h30 à 8h15 Petit déjeuner
- La Cellule 05**
- 8h30 à 9h30 *Présentation de la Cellule 05* (ONF, SDIS, DDAF) : Les caractéristiques du département – La cellule brûlage dirigé, sa composition, ses activités, ses équipements, sa philosophie – Pourquoi les brûlages dirigés dans le 05 ? Le pastoralisme dans les Hautes-Alpes.
- 9h30 Mot d'accueil par M. Nicolas Rosin, Maire et Conseiller Général du canton de Rosans.
Allocutions officielles du Conseil Général, Préfecture, directeurs SDIS, ONF et DDAF.
- 10h00 à 10h20 Pause café
- La vie du réseau**
- 10h30 à 11h00 *Bilan de la campagne 2004/2005* – Synthèse des fiches départementales et discussion générale (B. Lambert, SIME).
- 11h00 à 11h30 *La formation au brûlage : le point sur la formation et la validation des acquis en matière de brûlage dirigé et feux tactiques* par l'École de Valabre (ECASC).
- 11h30 à 12h00 *Les fiches de brûlage, la base de données en ligne, le site WEB, synthèse des questionnaires et discussion sur la nécessaire adaptation de ces outils aux nouveaux besoins et contexte technique des équipes* (François Picot, SDIS 65 et É. Rigolot, INRA).
- Exposé et débat**
- 12h30 à 12h45 *La place du feu dans la gestion pastorale des milieux préalpins* (D. Baron, Cerpam).
- 13h00 à 14h00 Repas chaud pris en salle.
- 14h00 à 17h30 Regroupement et déplacement en voitures individuelles pour visiter 3 chantiers de brûlage à proximité sur les communes de Rosans et de Moydans (4 km de route et 10 km de piste forestière).

Programme

- 17h30 à 18h30 Démonstration de matériel par la Société Protect Forest (M. Lejonsne) à Rosans.
Démonstration statique du CDHR (Camion Dévidoir Hors Route) du SDIS 05.
- 19h00 à 20h00 Repas (à 19h00 précises !)
- Interventions thématiques des diverses équipes**
- 20h15 à 20h45 *Le programme de recherche Fire Paradox* (É. Rigolot, INRA).
- 20h45 à 21h15 *Présentation des suivis des effets du brûlage sous pins Laricio (le stress résultant de cette pratique et les effets du brûlage de rémanents sur l'état sanitaire des peuplements)* (Gilles Planelles, US DFCI ONF Corse du Sud).
- 21h15 à 22h00 *Le point sur les brûlages dirigés en Catalogne du Sud* (Jérôme Mirbach, GRAF).

VENDREDI 9 JUIN – *DU BRÛLAGE DIRIGÉ AU BRÛLAGE AGRICOLE VOIRE... AU FEU TACTIQUE...*

- 7h00 à 7h45 Bouclage des valises et petit déjeuner.
- 8h30 à 9h00 *Le feu tactique en France* – Présentation de la philosophie et des spécificités départementales de la zone sud (Capitaine Nicolas Coste, CSP du Vigan).
- 9h00 à 10h15 *Retour de flamme : la renaissance du brûlage dirigé au Portugal* (Antonio Salgueiro, Espaces Méditerranéens).
- 10h15 à 10h30 Pause café
- 10h30 à 11h15 En conclusion, *Le brûlage dirigé dans la prévention des incendies en Europe : un combat de 200 ans* (F. Binggeli, Espaces Méditerranéens), exposé et débat.
- 11h15 à 12h45 Regroupement et déplacement en voitures individuelles pour la commune de Ribeyret (23 km de route et 1 km de piste) : visite d'un chantier de brûlage, présentation de la problématique de la gestion de l'interface surfaces cultivées/forêt et discussion avec l'agriculteur.
- 13h00 à 14h00 Repas « barbecue/agneau du pays » au grand Pré.
- 14h00 à 15h00 Fin des travaux et conclusion des rencontres.
- 15h00 à 15h15 Retour aux voitures

Intervention thématiques 1

LA CELLULE BRÛLAGE DIRIGÉ DES HAUTES-ALPES

Par Pascal Buiatti (ONF 05)



interventions\celluleBD05.ppt

I LE DÉPARTEMENT

1. Caractéristiques

Le taux de boisement (source IFN) du département est de 40 % ; à celui-ci s'ajoute 10 % de surfaces en landes et délaissés de cultures soit un total de 50 % de la superficie du département en zones sensibles aux incendies.

La forêt est composée en surface de 80 % d'essences résineuses ; elle est dotée d'un fort rôle de protection des forêts.

Le climat est caractérisé par une forte influence méditerranéenne avec des sécheresses estivales marquées, des vents de vallée importants et des sols superficiels ; autant de facteurs aggravants pour le risque incendie.

Enfin, le département est également marqué par une forte fréquentation touristique.

2. Les feux de forêt (période 1973–2003)

a. Les causes

Les principales causes de feux dans les Hautes-Alpes sont des actes involontaires, 38 % du nombre de feux sont liés à des travaux et 20 % à des coups de foudre.

Sur les surfaces brûlées, 61 % des feux sont liés à des travaux, les coups de foudre représentent 6 % des surfaces brûlées.

Des risques à relativiser cependant si l'on compare les surfaces incendiées du département à celle des autres départements PACA.

b. La prévention

Une réglementation : l'arrêté préfectoral n° 2004-43-4 du 12 février 2004 relatif à la prévention des incendies de forêts et à la réglementation sur l'emploi du feu dans le département des Hautes-Alpes instaure deux périodes fixes (verte et orange) et une fluctuante (rouge) déclenchées par arrêté préfectoral en fonction des conditions climatiques.

La politique de prévention dans le département est basée sur quatre axes principaux :

- 1 – Prévoir le risque
- 2 – Surveillance des forêts
- 3 – Information du public
- 4 – Équiper et entretenir les espaces forestiers

II LA CELLULE BRÛLAGE DIRIGÉ

1. Un constat

La pratique d'un écobuage non maîtrisé sur le département, l'embroussaillage de landes jouxtant les forêts et une nécessité pastorale, sont à l'origine de la création de la cellule brûlage dirigé du département. Ainsi, dès 1991-1992 sont réalisées des manœuvres expérimentales de pompiers sur des landes pastorales embroussaillées.

2. Des actions

- 1991 –1992 : écobuages/manœuvres pompiers à Aspres les Corps,
- 1994 : brûlages expérimentaux à Aspres les Corps.

Ces actions conduisent en 1997 à la constitution de la cellule brûlage dirigé (arrêté préfectoral d'institution) et aux premières formations dirigées par M. Bingelli. La première formation se fera sur le domaine de Charance, au nord de Gap.

À l'issue de cette instruction, dès 1998, commence la première campagne de brûlage dirigé.

Actuellement, la cellule a fait l'objet d'un nouvel arrêté préfectoral de constitution en date du 12 février 2004 ; chaque année et en fonction des conditions climatiques c'est en moyenne 30 ha qui sont ainsi « brûlés ».

Cette cellule est le fruit d'une étroite collaboration entre les agents de l'ONF, du SDIS et de la DDAF. Il est important également de signaler l'implication de l'exploitant agricole qui a sollicité le chantier car c'est lui qui réalise les layons de sécurité, met à disposition de la cellule une tonne d'eau et fournit le carburant. De plus, il est présent sur le site et aide les membres de la cellule.

3. Déroulement d'un brûlage

a. Année n-2 à n-1

Demande d'un exploitant agricole.

Visite des lieux par le chef de chantier et un responsable du SDIS.

Avis de la cellule.

Si l'avis est positif, alors le chantier est intégré dans le programme annuel qui donne lieu à une phase de montage d'un dossier de demande de subvention.

b. Année n-1

Montage du dossier de demande d'aide (CFM).

c. Année n

Au mois de janvier, élaboration du calendrier et organisation de la saison de brûlage suivant les disponibilités des différents services.

Durant la période où les conditions climatiques sont favorables à la mise en place de chantiers, chaque lundi matin, analyse de la météo et confirmation des chantiers de la semaine avec mobilisation du personnel pour les jours de brûlage de la semaine selon les disponibilités de chacun.

Confirmation de la réalisation la veille au soir du chantier.

Réalisation du chantier.

Le bilan du chantier est réalisé le soir ou le lendemain.

Enfin, la facturation entre services et le versement de la subvention sont réalisés en fin de saison de brûlage.

4. Les chantiers de brûlage dirigé

La cellule réalise des chantiers difficiles ou nécessitant des moyens autres que mécaniques, dans les cas où l'exploitant ne peut intervenir, cela dans les 200 mètres jouxtant les forêts.

Ainsi, d'une manière générale il s'agit de petits chantiers de 2 à 6 ha servant de zone d'arrêt pour les écobuages réalisés par la suite.

Parmi ces chantiers, certains, choisis en fonction de leur particularité, permettent de réaliser des FOP.

Avant chaque chantier, un relevé météorologique est réalisé sur le lieu de l'action ; à l'issue du brûlage, un bilan est réalisé avec analyse des points positifs et négatifs. Enfin, un bilan économique est réalisé pour chaque chantier.

En conclusion, il est important de noter que dans les Hautes-Alpes, il s'agit d'une poignée de personnes du SDIS, de l'ONF et de la DDAF qui en tâche annexe s'occupent de faire vivre l'activité brûlage sur le département.

À noter qu'un échange serait nécessaire et enrichissant sur un chantier avec l'équipe APFM des Alpes de Haute-Provence.

LE PASTORALISME DANS LES HAUTES-ALPES

par Jean-Louis Dénarié

(Service Pastoralisme Eau Forêt Faune de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt des Hautes-Alpes)



interventions\pastro05.ppt

I SITUATION ACTUELLE

Dans le département des Hautes-Alpes, l'activité pastorale est particulièrement importante.

Le domaine pastoral, qui recouvre 43 % de la surface du département, se répartit en 814 unités pastorales représentant 237 000 ha d'alpages et de parcours, exploités par 212 000 ovins et 14 500 bovins accompagnés de quelques centaines de caprins et d'équins.

Pour valoriser au mieux ce patrimoine, la DDAF et le CERPAM (Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée) mènent, en étroite collaboration, une politique qui, depuis 30 ans, s'articule autour des grands axes suivants :

II MAÎTRISE DU FONCIER

Un des paradoxes rencontré notamment dans les régions du Queyras et du Briançonnais, est que l'exode rural, au lieu de favoriser le regroupement de la propriété privée, au profit des exploitants demeurant en place, a été au contraire un frein considérable. Cela s'explique par l'attachement viscéral des émigrants à leur pays d'origine, attachement qui a favorisé de génération en génération un incroyable morcellement. Or, seule la mise en place d'associations foncières pastorales permet de résoudre ce problème.

Prenons quelques exemples :

a - le plateau de Tournoux sur la commune de Puy-Saint-Vincent couvre une superficie de 60 ha dont 40 ha d'anciens prés de fauche, divisée en 410 parcelles cadastrales appartenant à 120 propriétaires originaires de la commune des Vigneaux. Aujourd'hui, s'il s'agit de la plus petite AFP du département, cette dernière n'en a pas moins permis l'installation d'un agriculteur.

b - le tableau ci-dessous donne une idée de la répartition de la propriété au sein du périmètre de l'association foncière pastorale de La Grave, la plus grande du département.

nature propriété	surfaces			nombre de comptes	nombre de parcelles
	ha	a	ca		
communale	5 003	53	08	4	989
privée	2 551	21	58	1 274	9 259
	7 554	74	66	1 278	10 248

Ces exemples montrent la nécessité d'une politique de maîtrise du foncier.

Aujourd'hui les Hautes-Alpes comptent 27 associations foncières pastorales regroupant 45 000 ha.

Regroupement des éleveurs :

Les éleveurs qui exploitent en commun un territoire, pour lequel ils possèdent un droit d'utilisation sous la forme d'une convention pluriannuelle, peuvent se regrouper en association de type loi 1901 appelée groupement pastoral.

Ce groupement, agréé par le préfet, permet à ses membres de bénéficier de différentes aides, notamment pour les équipements pastoraux.

Le département des Hautes-Alpes compte aujourd'hui 100 groupements regroupant 702 éleveurs pour un effectif de 115 550 ovins et 6 200 bovins.

III DIAGNOSTICS DE PÂTURAGES

Déterminer les potentialités des unités pastorales d'une part, étudier et comprendre les systèmes d'exploitation mis en œuvre par les éleveurs et les bergers d'autre part, sont les réflexions obligatoires avant toute proposition d'aménagement visant l'amélioration de l'exploitation de la ressource. C'est dans ce cadre que le CERPAM a été amené à développer un outil de diagnostic pour les alpages.

IV ÉQUIPEMENTS PASTORAUX

1. Équipements traditionnels

Ils permettent de concrétiser, aux yeux des éleveurs, le travail « souterrain » réalisé au niveau du foncier et des diagnostics de pâturage, car de par leurs caractéristiques et leurs implantations, ils participent à une bonne gestion des parcours. Ainsi, par exemple, une cabane pastorale mal située ou excentrée, fait que le berger sera tenté de délaisser les quartiers les plus éloignés. Avec l'apparition du loup, ce cas de figure est un risque important.

La solution passe alors par l'implantation, notamment sur les quartiers d'août, d'une deuxième cabane, certes plus petite que la cabane principale du début et de fin de saison, mais tout aussi indispensable pour la surveillance des troupeaux. Les autres équipements, tels que les clôtures, parcs de tri, points d'eau, passages canadiens, réalisation de débroussaillage, bref tout ce qui permet de rendre le travail des éleveurs moins pénible et plus efficace, sont également à prendre en considération.

Actuellement ces derniers sont subventionnés à hauteur de 80 % de leur montant : 50 % pris en charge par l'Europe (mesure « j » du PDRN), 30 % ou 20 % par le Conseil Régional et 10 % par le Conseil Général.

Chaque année une vingtaine d'opérations sont programmées pour un montant de 712 638 €, pour la réalisation de divers équipements pastoraux (cabanes, clôtures, points d'eau, débroussaillage...) au profit de maîtres d'ouvrages collectifs (communes, associations foncières pastorales et groupements pastoraux).

2. Équipements radios

Ils ne répondent pas directement au problème de prédation mais apportent un soutien psychologique important au berger en lui permettant de rompre son isolement. La vie de l'alpagiste s'en trouve alors facilitée en ce qui concerne tant sa sécurité, l'organisation de son travail quotidien et la constatation des dégâts liés à la prédation (déclenchement de la procédure, réalisation de constats avec les experts...).

Des démarches ont été entreprises en étroite collaboration avec le chef du service des transmissions de la préfecture pour la réalisation d'un réseau mixte dans le Queyras : desserte des bergers en alpage et secours en montagne. Pour finaliser ce réseau, le Parc Naturel Régional du Queyras a obtenu des subventions sur le FNADT et l'objectif II pour la réalisation de deux relais et l'acquisition de 50 postes pour couvrir son territoire. L'investissement d'un montant de 100 000 € HT, financé à 80 %, est entièrement réalisé à ce jour.

Le Valgaudemar bénéficie depuis 2005 d'un réseau expérimental sur cinq alpages, notamment en zone centrale du Parc National des Écrins. Malheureusement, la communauté de communes concernée ayant refusé cette année de se porter maître d'ouvrage comme le Parc du Queyras, se pose le problème de l'avenir de ce 2^e réseau.

V MESURES AGRI – ENVIRONNEMENTALES

1. Prime à l'herbe alpage

Le décret 93.738 du 29/03/1993, modifié par le décret du 16/07/1993, a institué la prime au maintien des systèmes d'élevages extensifs. Différentes circulaires et l'arrêté préfectoral du 21/04/1993 sont venus compléter ce dispositif réglementaire pour l'application de la mesure aux alpages pendant cinq ans.

Il s'agit du premier niveau des mesures agri-environnementales pour lequel le département des Hautes-Alpes a été un précurseur, tant pour la définition du cadre dans lequel devaient être traitées les demandes que pour le nombre de dossiers retenus (200) et les montants alloués (914 694 € par an).

La prime à l'herbe alpage utilisée dans le cadre d'une gestion rationnelle est un remarquable outil qui a permis, entre autres, une meilleure transparence pour l'embauche des bergers salariés et un rééquilibrage des pressions pastorales entre parties hautes et basses des estives.

2. Autres mesures

Le principe est que, dans le cadre des contrats d'agriculture durable (CAD), les agriculteurs qui acceptent des contraintes supplémentaires en plus de celles de la prime à l'herbe alpage, perçoivent des primes en contrepartie des travaux demandés pour assurer une meilleure gestion des pâturages (respect d'un calendrier de pâturage,

pose de clôtures pour améliorer la consommation de la fétuque paniculée, réalisation de parcs de nuit pour fertiliser certains secteurs, etc.).

Le problème actuel réside dans le financement et le suivi technique de ces opérations qui doivent se dérouler sur une période de cinq ans. Les dix premiers CAD financés par le Conseil Régional ont été signés récemment pour un montant global de 416 668 €.

VI PRÉDATION

Le 17 septembre 1996, un chasseur des ORRES abattait sans le savoir une louve d'environ 26 kilos qui attaquait un troupeau de brebis.

Les dégâts imputés avant cet événement aux chiens errants ont conduit la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) à mettre en place une procédure de constats des dommages dès le début de l'année 1997.

Depuis la mise en place de cette procédure, le bilan des dégâts sur les troupeaux à la date du 31/12/2005 dans les Hautes-Alpes est le suivant :

année	constats			animaux constatés						animaux indemnisés / loup				indemnités
	nbre	loup	autres	ovins	caprins	bovins	équins	porcins	Total	ovins	caprins	bovins	Total	euros
1997	16	5	11	103	1				104	77	1		78	10 267,44
1998	51	30	21	333	14	1			348	232	9		241	36 534,41
1999	58	40	18	537		4			541	312		1	313	47 957,87
2000	57	49	8	200		1			201	188			188	36 773,90
2001	47	29	18	125	2	2			129	96	1	1	98	19 668,82
2002	73	53	20	196		3			199	161			161	31 842,12
2003	91	63	28	321	12	2	1		336	226	7	1	234	43 223,06
2004	111	73	38	358	8	33			399	292	4	5	301	51 707,78
2005	104	83	21	533	36	4	0	1	574	435	34	1	470	105 143,28
total	608	425	183	2706	73	50	1	1	2831	2019	56	9	2084	383 118,68

En 1997, sur 77 ovins prédatés par le loup, 52 ont été victimes de dérochements (alpage de la Marron – commune de Saint-Véran) ; en 1999, sur 312 victimes, ce chiffre s'élève à 131 (alpage du Col Vieux – commune de Ristolas) ; enfin en 2000, sur 188 ovins, le nombre de dérochés a été de 49.

Ces accidents constituent des obstacles majeurs. Ainsi, les différents partenaires se sont investis très tôt dans une politique de prévention reposant sur la combinaison d'un bon gardiennage, la présence de chiens de protection et le rassemblement des animaux en parcs la nuit dans l'optique de diminuer fortement le risque. Il suffit que l'un de ces maillons soit défaillant pour que l'ensemble de la chaîne soit affaibli.

VII DIFFÉRENCES NORD/SUD

L'application de la politique pastorale précitée (associations foncières pastorales, groupements pastoraux, équipements...) fait que l'on peut couper le département des Hautes-Alpes en deux, comme en témoigne la carte de répartition des cabanes pastorales.

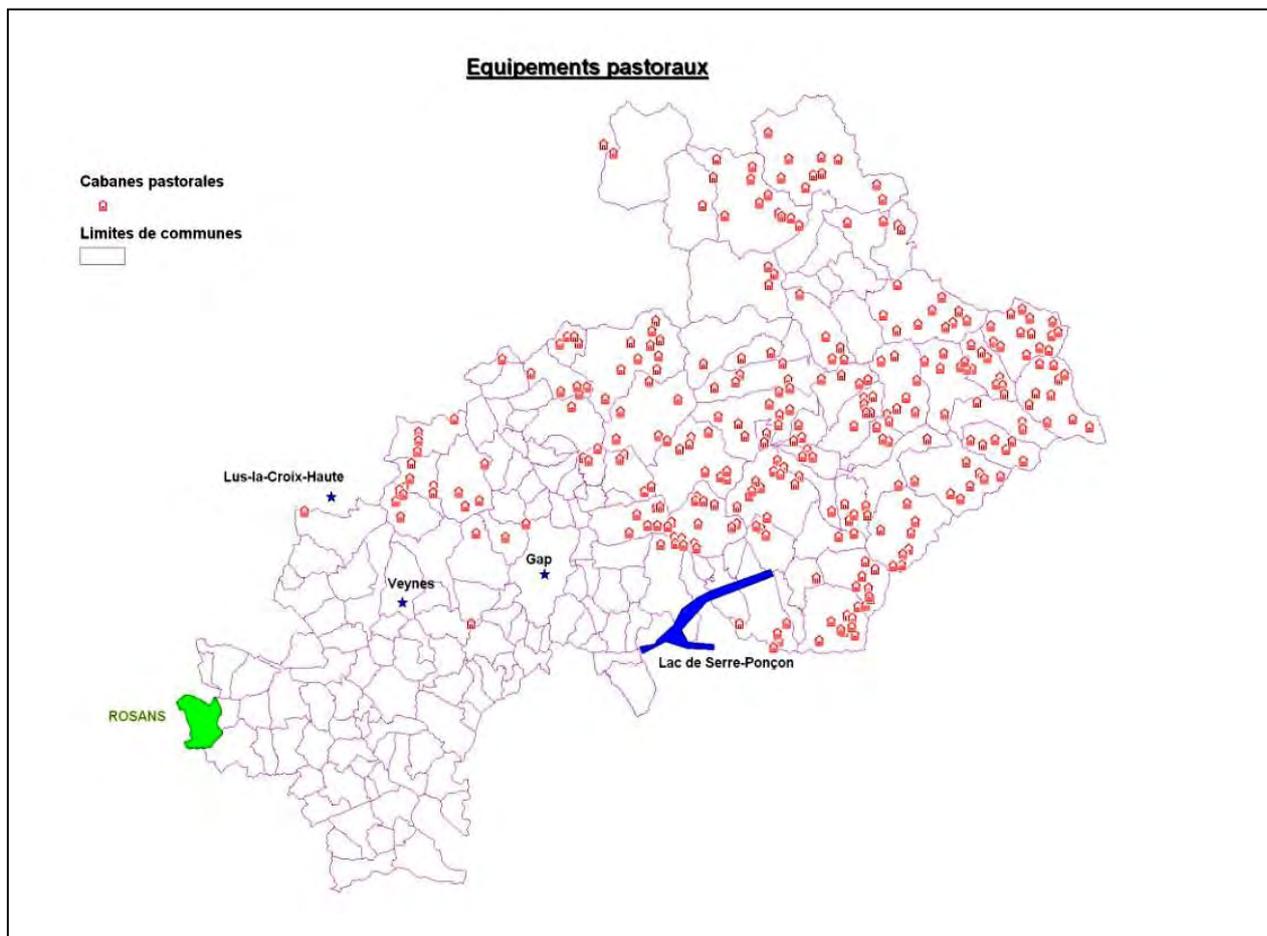
En effet, au nord d'une ligne Col de Lus la Croix-Haute / Veynes / Gap / Lac de Serre-Ponçon, se trouvent des alpages dont la capacité (supérieure à 1 200 ovins) permet l'embauche d'un berger salarié.

En revanche, au sud de cette ligne, dans la partie préalpine du département, les éleveurs ont été conduits à clôturer leurs parcours, la capacité de ces derniers ne permettant pas d'amortir le coût d'un berger pour le gardiennage des troupeaux.

VIII CELLULE BRÛLAGE DIRIGÉ

La cellule brûlage intervient essentiellement dans la partie sud du département sur des chantiers pastoraux et DFCI.

Les éleveurs concernés possèdent en général la maîtrise du foncier, assurent la préparation des bordures et garantissent par la suite une gestion pastorale.



LA PLACE DU FEU DANS LA GESTION PASTORALE DES MILIEUX PRÉALPINS

Dominique Baron (CERPAM Alpes de Haute-Provence)

Anne-Laure Gouty (CERPAM Alpes-Maritimes)



interventions\BD-gestion.ppt

Bilan de la campagne 2004-2005

Synthèse des réponses aux questionnaires

Bernard Lambert (SIME-SUAMME Montpellier-Lattes)



interventions\bilan-equipes.ppt
interventions\bilan-equipes.doc
questionnaires*.doc

Il a été demandé à chaque équipe ou cellule de brûlage dirigé de remplir un questionnaire préalablement aux rencontres. Ces informations compilées serviront de socle pour lancer les débats sur les points qui tiennent à cœur aux équipes présentes.

I BILAN DES RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES

Tout d'abord, le réseau continue à s'étoffer et compterait au moins **25** équipes en activité qui échangent savoir faire et assistance :

Ainsi, deux cellules se réactivent après trois saisons de léthargie :

- la cellule du Parc Naturel Régional des Grands Causses vient maintenant de nous rejoindre après avoir réalisé ses premiers chantiers...
- la cellule SDIS/DDAF de l'Ardèche.

Et une nouvelle cellule est apparue en Corse du sud où l'on dénombre maintenant non plus 2 mais **3** cellules distinctes, à savoir la cellule de brûlage dirigé DFCI des Forsap, la cellule de brûlage dirigé à finalité pastorale menée par la Chambre d'Agriculture et la DDAF, et enfin la cellule de brûlage dirigé de l'ONF.

Ainsi, 22 ont répondu au questionnaire. Ce taux de réponse est en progression par rapport à celui de l'an dernier. Régions concernées :

PACA, Corse et Languedoc-Roussillon : sur l'ensemble des 15 départements de l'Entente, **17** équipes ont répondu (12 départements sur 15). ●

Les cellules ONF et DDAF de Corse du sud, n'ayant aucune réalisation à leur actif du fait des mauvaises conditions météo n'ont pas jugé bon de remplir les questionnaires.

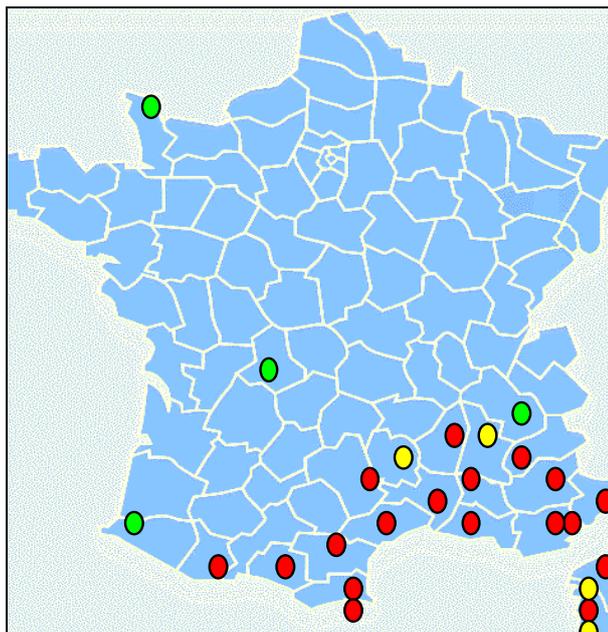
Par ailleurs nous avons relancé en vain la nouvelle équipe lozérienne, l'Ardèche, et la Drôme.

Midi-Pyrénées et Aquitaine : sur les parties occidentales et centrales de la chaîne pyrénéenne, comme sur la frange sud du Massif Central où la pratique a toujours été traditionnelle, **3** équipes ont répondu : les Hautes-Pyrénées, l'Ariège, et l'Aveyron.

Pour les équipes périphériques, à savoir : la cellule de la région Aquitaine (comprenant la DRAF, le CFPPA Bazas, les Sapeurs-Pompiers Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne, l'Association Régionale de DFCI et les représentants des propriétaires forestiers), la Réserve du Pinail dans la Vienne, la Fédération des Alpages de l'Isère et la Fédération Départementale des Chasseurs, le Conservatoire du Littoral de la Manche à Beaumont-la-Hague, elles seront relancées durant l'été et l'automne 2006 au moment de l'évaluation du réseau Brûlage Dirigé demandée par la DPFM. ●

Mais d'ores et déjà la région Aquitaine s'est manifestée par téléphone en nous communiquant le bilan de leur campagne !

Localisation des équipes du réseau en France



II ELÉMENTS HABITUELS

1. Le mode de fonctionnement « interne » des cellules

Si les modes d'organisation des cellules de brûlage dirigé décrits les années précédentes sont restés pratiquement inchangés, on peut noter néanmoins quelques points mineurs :

- la participation pour la première fois des personnels APFM aux opérations de brûlage dirigé dans le Gard comme des personnels du SDIS aux opérations de brûlage dirigé dans les PO ;
- le développement des entraides entre les cellules d'un même département ou d'un département limitrophe : ainsi les échanges de compétence et de matériels entre les cellules 05 et 04, se sont étoffés à l'instar de la synergie qui s'était mise en place dès 2005 entre la cellule 84 et les BdR (cf. exposés à venir sur l'emploi des APFM 04 par la cellule 05) et en Corse du sud où la cellule des forestiers-sapeurs réalise maintenant des expertises de brûlages pastoraux pour le compte de la cellule « Pasto CDA/DDAF ».

Dans le même ordre d'idée, il est bon de rappeler qu'Espaces Méditerranéens en la personne de François Binggeli est intervenu pour la deuxième année consécutive en appui à la cellule de Haute-Corse comme à la cellule du Sivom des Maures / SDIS dans le Var.

Notons pour finir, que dans l'Hérault, la cellule CTB34 enregistre de légers problèmes de fonctionnement dus à des changements dans l'encadrement des Forsap.

2. La poursuite du partenariat cellule de brûlage / équipe de recherche

La collaboration ponctuelle qui s'établissait les années précédentes entre certaines cellules de brûlage et des équipes de recherche locales ou des cellules d'appui technique s'est pérennisée sous la forme d'un véritable partenariat :

Alpes maritimes : Atelier Départemental de Brûlage dirigé : poursuite du dispositif expérimental (mis en place en 2000) de suivi pastoral par le CERPAM¹ des chantiers de la vallée de la Roya. Avis du Parc National du Mercantour sollicité pour les chantiers situés dans sa zone périphérique.

Avis également sollicité de l'ONCFS² pour certains chantiers et mise en place d'un suivi expérimental intitulé « *impact du feu sur l'habitat de reproduction de la perdrix bartavelle dans le sud des Alpes et implications pour sa gestion* » (Ariane Bernard-Laurent).

Corse du Sud : Cellule forestiers sapeurs 2A : participation à l'expérimentation conduite par l'INRA Corte sur la mise au point de matériel de mesure des transferts radiatifs devant et dans le front de flamme.

¹ CERPAM : Centre d'Études et de Réalisation Pastorales Alpes Méditerranée

² ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Haute-Corse : participation des forestiers sapeurs à l'expérimentation conduite par INRA Corte sur la mise au point de matériel de mesure des transferts radiatifs devant et dans le front de flamme.

Poursuite du partenariat, entamé en 2004, avec le Conservatoire Botanique de Port-Cros, l'Office Corse de l'Environnement et l'Université de Toulouse pour intégrer la prise en compte de la flore endémique et des espèces protégées lors de la réalisation des brûlages.

Pyrénées-Orientales : poursuite du partenariat avec l'INRA-URFM d'Avignon pour la saisie en ligne des fiches de brûlage dirigé (phase de test du serveur sur le site <http://www.brulageweb.org>).

Toutes ces opérations de partenariat, en favorisant l'accumulation de références sur les effets du brûlage dirigé dans une grande diversité de milieux, permettent de mieux définir les modes opératoires et donc de mieux prendre en compte les attentes sociales ou environnementales.

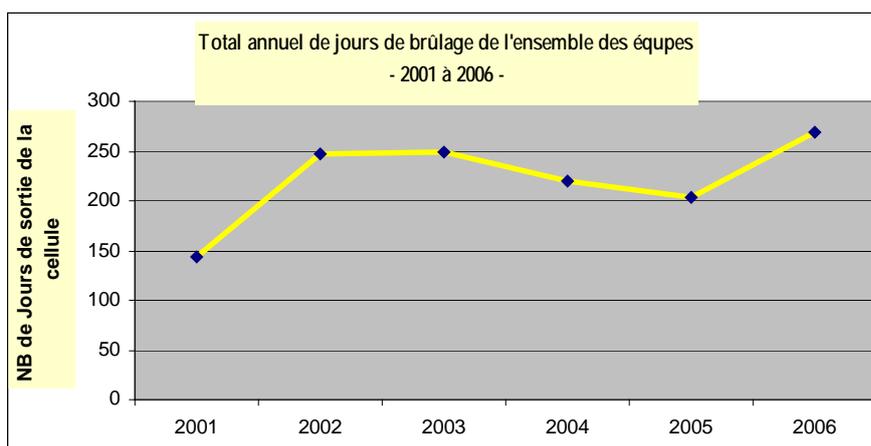
III LA MÉTÉO PENDANT LA CAMPAGNE – FAITS MARQUANTS

D'une manière générale, la saison de brûlage a présenté des conditions météorologiques humides, voire neigeuses, venteuses et surtout très instables.

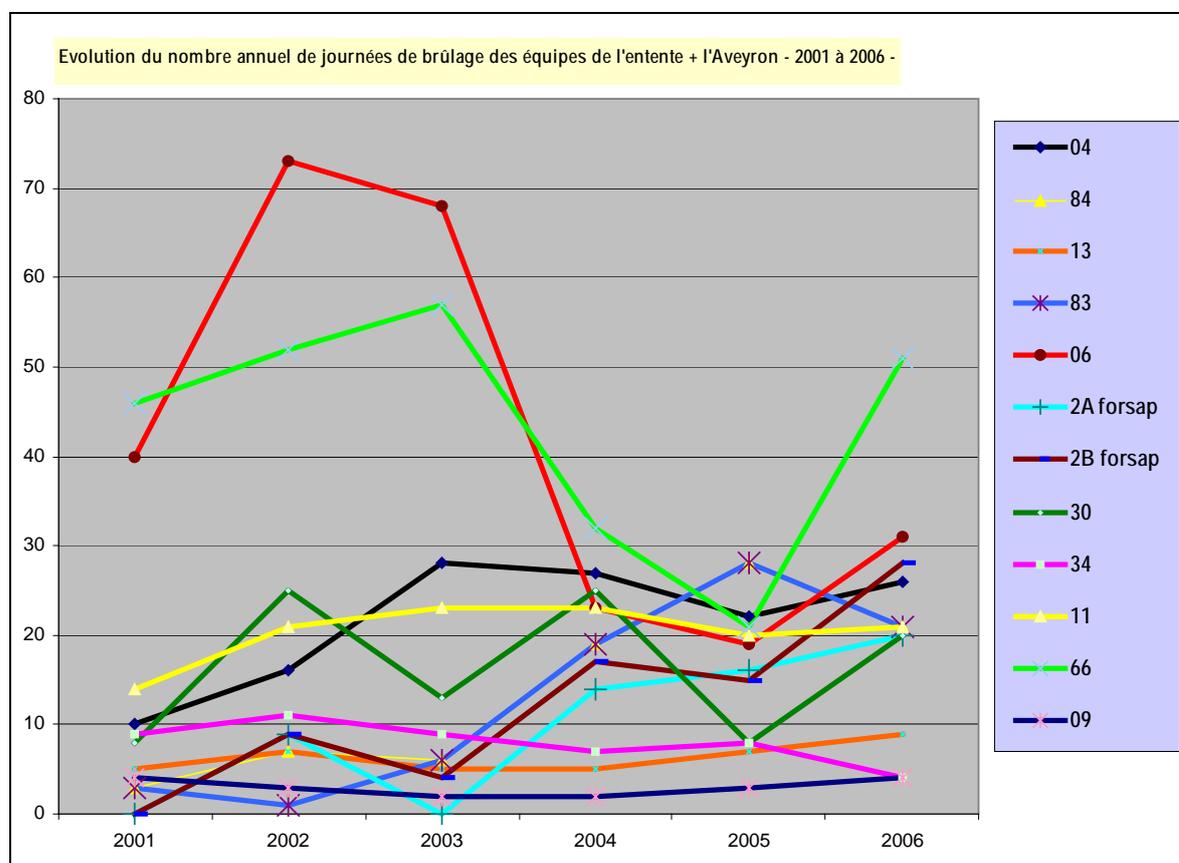
nombre de journées de brûlage par équipe/année							
départements	2001	2002	2003	2004	2005	2006	COMMENTAIRES POUR 2006
05	0	1	0	5	3	3	pluie, neige et vent, ce fut épouvantable
04	10	16	28	27	22	26	très favorable de février à mars
84	3	7	6	19	28	21	humide en automne, mais bon de janvier à mai
13	5	7	5	5	7	9	assez favorable surtout après février
83	3	1	6	19	28	21	manque de stabilité
06	40	73	68	23	19	31	hiver froid et long avec manteau neigeux très bas, malgré tout nous avons bénéficié de nombreux créneaux favorables (sécurité et sans reprise dans l'humus) et la possibilité de brûler le buis (temps froid et sec)
2A forsap	0	9	0	14	16	20	pluvieux en début d'année, mais bon à partir de mars
2B forsap	0	9	4	17	15	28	année venteuse et très arrosée en eau et neige, toutefois nous avons eu un bon créneau entre décembre et janvier
ONF Corse	0	3	10	0	2	3	
30	8	25	13	25	8	20	grande instabilité avec alternance de périodes de pluies, et de vent entrecoupées d'accalmie
34	9	11	9	7	8	4	saison pourrie avec trop d'eau et de neige en altitude ou trop de vent
11	14	21	23	23	20	21	humide et venteux avant mi janvier, puis de petits créneaux favorables ensuite jusqu'en avril avec cependant une météorologie très instable réduisant la qualité du travail
66	46	52	57	32	21	51	très favorable de novembre à mi janvier en altitude, puis de mi février à mi mars en piedmont, avec toutefois une grande instabilité entraînant beaucoup de recos et des changements de dispositifs
09	4	3	2	2	3	4	saison très froide, enneigée et pluvieuse,
07	1	2	14	2	0	7	vent, neige, faible possibilité de journées de brûlage
12	0	1	0	0	0	1	hiver froid et pluvieux
26	1	6	5	0	3		
Ensemble des équipes	144	247	250	220	203	270	

Mais si la plupart des équipes (8 cas sur 14) se sont plaintes de cette situation, le bilan en nombre de jours est l'un des meilleurs enregistré depuis six ans !!!

Bilan de la campagne

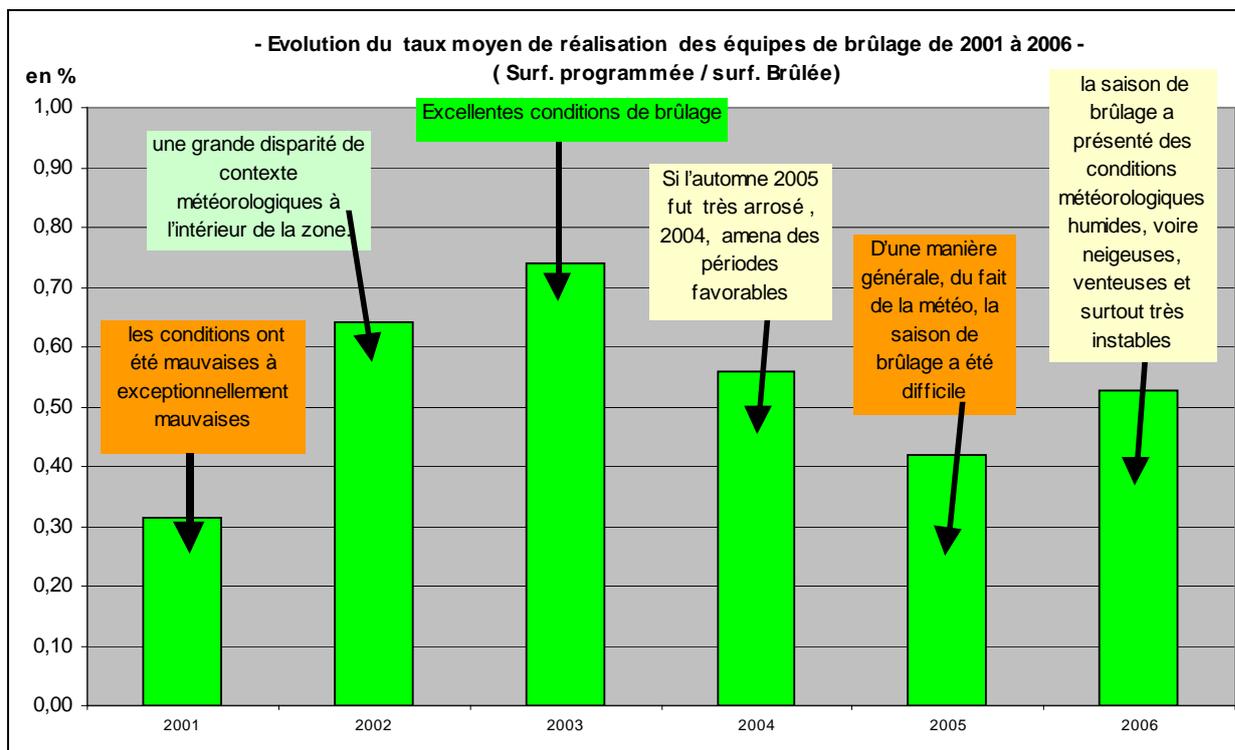


Compte tenu de leur expérience, il semblerait que la plupart des cellules arrivent maintenant à mieux exploiter le terrain et les petits créneaux météorologiques y afférent, et ce malgré une saison somme toute difficile. Ainsi les cellules 04, 13, 2A, 2B et 66 enregistrent un de leurs meilleurs scores de sortie depuis 6 ans !!!



IV BILAN QUANTITATIF DE LA CAMPAGNE 2005/2006

Une campagne en termes de réalisation à mi distance entre l'année exceptionnelle que fut 2003 et l'année noire de 2001 !

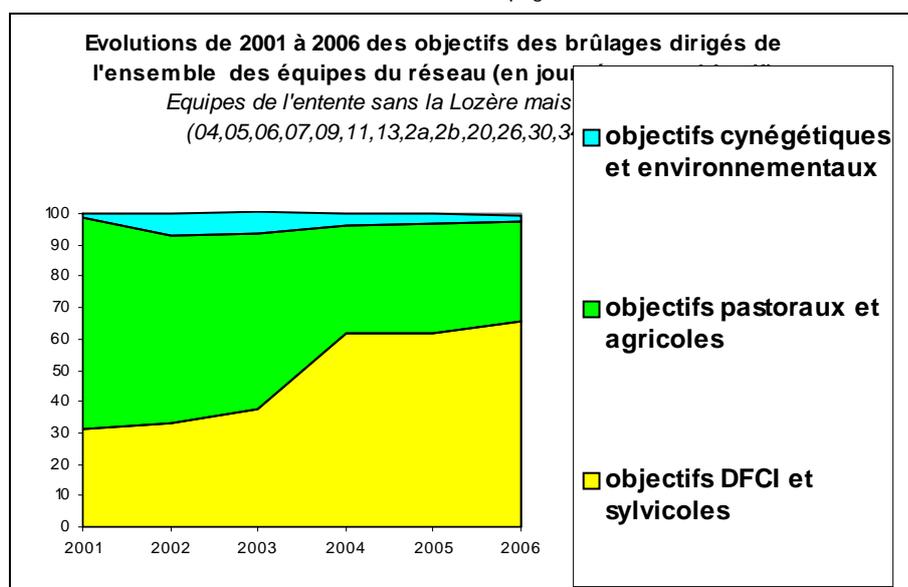


En d'autres termes, pour limiter la rareté des créneaux ou l'instabilité « chronique » que l'on semble observer depuis 2 à 3 ans, les cellules les plus aguerries privilégient conjointement plusieurs chantiers, (pour chaque fenêtre météorologique, il s'agit de réaliser plusieurs tirs !). Mais cela n'est à la portée que des départements disposant de plusieurs chefs de chantiers disponibles simultanément.

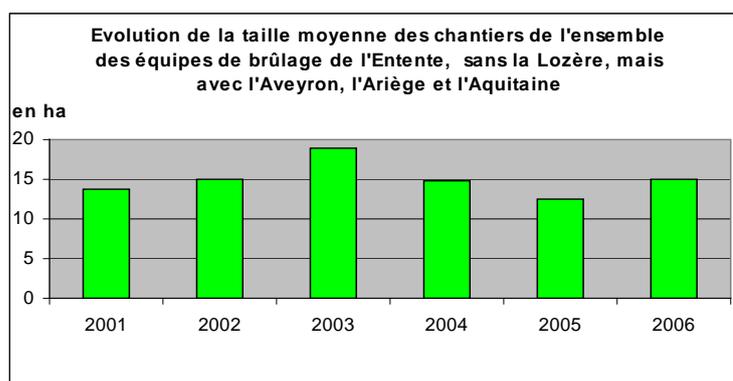
départements	nb chantiers	nb journées	nb chef d'équipes	nb chantiers / journées
66	66	51	> 4 (2 à 3 équipes)	1.3
06	59	31	>12 (7équipes)	1.9
30	31	21	> 7 (2 équipes)	1.5
11	29	21	> 3 (2 équipes)	1.4

Une mention particulière doit être accordée à l'atelier départemental 06 : Son nombre de jours de sortie a fortement chuté depuis 2003, du fait de la conjonction de trois facteurs : un volume global de demandes en légère régression, des cahiers des charges de plus en plus exigeants et a contrario une formidable capacité opérationnelle (avec 12 chefs d'équipes, cette cellule peut faire sortir plus de 7 équipes le même jour !)

Si l'on observe l'évolution de 2001 à 2006 des objectifs des brûlages dirigés de l'ensemble des journées de l'ensemble des équipes (Équipes de l'Entente sans la Lozère, mais avec l'Aveyron ; 04, 05, 06, 07, 09, 11, 13, 2a, 2b, 20, 26, 30, 34, 66, 83, 84), la spécialisation amorcée dès 2001 tend vers une réduction du champ pastoral pour une entrée de plus en plus DFCI... Est-ce la logique financière ou les contraintes qui en dérivent ?...



En termes de bilan quantitatif, la spécialisation des équipes vers la DFCI se confirme... ce qui induit des chantiers souvent plus petits, et beaucoup plus techniques... La décrue amorcée en 2003 devrait se poursuivre...



et pour finir un bilan des surfaces digne des meilleures années...

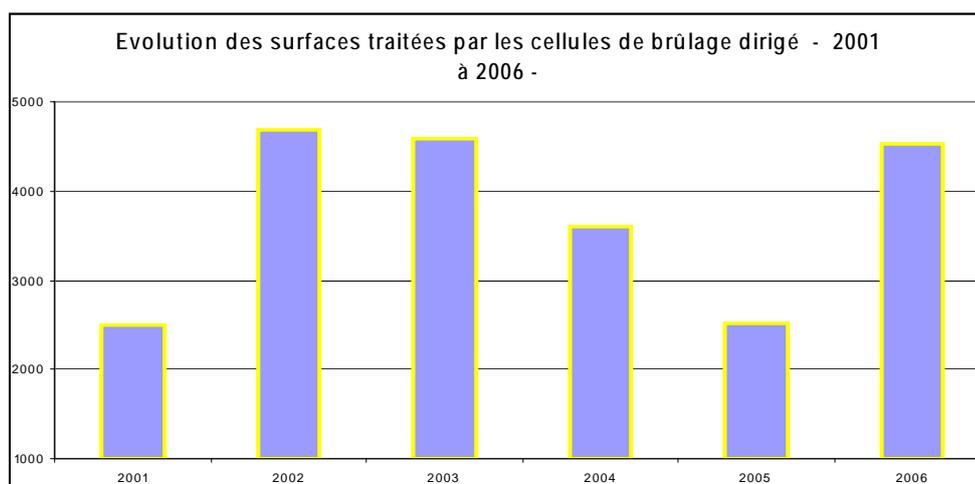


Tableau récapitulatif

départements	surf. programmées (ha)	surf. brûlées (ha)	nb chantiers	nb journées	% réalisation
04	273	92	16	26	0,34
05	40	9	3	3	0,23
06	3366	1691	59	31	0,50
07	100	54	7	7	0,54
09	450	210	3	4	0,47
11	200	120	29	21	0,60
12	26	25,5	2	1	0,98
13	30	23	5	9	0,77
2A	50	20	20	20	0,40
2A pasto	60	50	5	8	0,83
2B	150	135	10	28	0,90
ONF région 20		0	0	0	
26	0	0	0	0	
30	350	150	31	20	0,43
34	240	68	4	4	0,28
48					
66	2000	1650	66	51	0,83
83(ONF + SIVOM)	150	6	3	21	0,04
84	200	60	10	21	0,30
Total		4363,5	273	275	

V LES FORMATIONS DE RESPONSABLE DE CHANTIER DISPENSÉES PAR...

modules	ECASC de Valabre	CFPPA de BAZAS
modules 1 (14 stagiaires)	Gard et Hérault. du 10 au 14 avril	
modules 2 (idem)	PO et Aude du 28 au 31 mars	
Compagnonnage	stagiaires accueillis par les cellules (06) et (30) et (83)	assuré par la cellule 2A-Forsap

1. Formation d'équipier en interne par la cellule

La cellule 2B-Forsap a assuré 2 jours d'initiation ainsi que la formation de nouveaux équipiers.

2. Stratégies départementales

Vaucluse : Le but pour ce département reste de finaliser une deuxième équipe en assurant la formation d'un deuxième chef de chantier.

Hautes-Pyrénées : Une équipe a été constituée en janvier 2006 (matériels et personnels).

Afin d'être opérationnelle pour la saison 2006-2007, elle comprend d'ores et déjà un chef de chantier validé, qui parfait actuellement sa formation comme responsable feux tactiques et un équipier formé en 2006. Pour la suite, les projets de 2007 comprendront la formation d'un deuxième chef de chantier et d'un équipier.

3. Formations externes à la cellule

Forestier sapeurs de Corse du sud : Participation à la première formation de responsable de feux tactiques avec l'École de la Sécurité Civile de Valabre.

Pyrénées-Orientales

Stage d'initiation du 21 au 23/11/2005 d'une vingtaine de pompiers portugais, dans le cadre d'un programme

européen d'échange et de formation au brûlage dirigé encadré par l'association Espaces Méditerranéens (F. Binggeli).

Visite d'un groupe en stage d'initiation du 28/02 au 03/03, d'une quinzaine de pompiers anglais (Northumberland Fire and Rescue), dans le cadre d'un programme européen d'échange et de formation à la gestion des milieux naturels et à l'emploi du brûlage dirigé encadré par le GRAF (M. Castelnuou).

Organisation de quatre modules totalisant 23 journées de formation en novembre 2005 et février 2006 avec quatre à huit bombers du GRAF de Catalogne espagnole. Ces journées font partie d'une formation qualifiante mise en place par le GRAF, pour leur nouveau personnel. (cf. extrait de Forestallo N°82)

Vaucluse : La cellule de brûlage a accueilli le stage PRS1 organisé par le SDIS 84.

Et pour finir, **Espaces méditerranéens** a assuré comme à l'accoutumée l'encadrement de la plupart de ces formations : l'animation de la 11^e formation de Responsables de travaux, la formation d'équipiers en Haute-Corse, ainsi que la formation de confortement pour les formateurs et cadres les plus aguerris du Portugal sur les Pyrénées-Orientales, l'Aude, le Var et la Haute-Corse

VI ÉLÉMENTS REMARQUABLES

1. Réglementation départementale et particularités

La plupart des départements de la zone ont aujourd'hui mis à jour leur arrêté d'emploi du feu suite au code forestier modifié par la loi d'orientation sur la forêt n° 2001-602 du 9 juillet 2001 (articles L. 321-12 et R. 321-37) et au décret n° 2002-679 du 29 avril 2002 relatif à la défense et à la lutte contre l'incendie (tableau).

départements	arrêté préfectoral approuvé le	cahier des charges annexé à l'AP le
04	12 mars 2004	début 2006
05	12 février 2004	?
06	31 janvier 2003	début 2006
07	29 mai 2000	Révision en cours
09*		Non (cf. ci-dessous)
11	Mars 2005	en mars 2005
13	7 mai 2003	Non (cf. ci-dessous)
2A	2 avril 2003	Annexé en 2004
2B	avril 2004	Non (cf. ci-dessous)
26		Révision en cours
30	6 août 2002	Révision en cours
34	4 décembre 2003	4 décembre 2003
48	3 décembre 2002	?
65	01 mars 2006	En 2006
66	14 mars 2002	Annexé en 2003
83	5 avril 2004	?
84	14 mars 2003	?

Dans l'**Ariège** : le cahier des charges toujours en projet, reste lié à l'évolution du plan DFCI en cours de rédaction.

Dans les **Bouches-du-Rhône** : la mise en œuvre de l'arrêté départemental brûlage dirigé est gênée par une procédure administrative lourde qui a justifié des retards importants dans l'engagement de la campagne, la désignation ambiguë du maître d'ouvrage des opérations (État, PIDAF, commune ?) et enfin la pertinence de certains éléments (date du brûlage à fixer au moins trente jours avant l'exercice, affichage en mairie...).

En **Corse du sud** : une négociation est en cours pour obtenir une autorisation de brûlage pluriannuelle sur l'ensemble des ouvrages DFCI se situant sur les forêts de la CTC (ex domaniale).

En **Haute-Corse** : les priorités de réalisation du programme sont arrêtées par la sous-commission contre les incendies de forêt, landes, maquis et garrigues, en conformité avec les orientations du Plan régional de Protection contre les Incendies de Forêt et des Espaces Naturels.

Dans les **Hautes-Pyrénées** : une modification de l'AP intégrant la pratique des « feux tactiques » a été signée le 17 mars 2006 (cette démarche avait été précédemment effectuée par l'Hérault en 2005).

2. Financement

Le Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence finance pour la première année les opérations de brûlage dirigé. Il s'agit pour cette collectivité d'une action prioritaire en matière de DFCI et de résorption de causes de départ de feu. De ce fait les brûlages purement DFCI représenteront au moins 42 % des surfaces.

3. Actions de sensibilisation et de pédagogie

Hautes Pyrénées : organisation d'un chantier pédagogique par le CRPGE et la CLE de Bagnères.

Diffusion du film « *Entre deux feux* » par le CRPGE (voir plus loin).

Stage en cours au SDIS (en relation avec CRPGE, MSA) relatif aux actions de communication pouvant être confiées aux rondes.

Et enfin, première tentative d'évaluation de la superficie des écobuages réalisés par les agriculteurs (cette première tentative donne d'ores et déjà pour la période de janvier à avril 2006, un chiffre plancher de l'ordre de 2 300 ha pour 160 appels signalant les travaux de brûlage de végétaux sur pied).

Hérault : mise en ligne sur le site internet de la Pref 34 de l'activité brûlage dirigé avec téléchargement de l'imprimé de demande – ce site est ouvert à tous les curieux ! www.herault.pref.gouv.fr rubrique sécurité.

Une série de photos de brûlages avec création de tornades et mouvements d'air inattendus ! est disponible en contactant M. Clopez (DDAF 34).

Gard : tournage de deux films avec l'accueil de deux photographes spécialisés.

Le premier film « *Je serai Pompier* » a été réalisé dans le cadre Éducation Nationale avec une classe de 25 élèves et le second concernait le reboisement de la forêt de l'Aigoual (Parc National des Cévennes).

Ariège : un étudiant qui préparait un mémoire à l'Office National des Forêts a passé une journée avec la cellule.

4. Chantiers atypiques

Corse du sud : début des travaux d'ouverture (6ha) d'une coupure active sur les lignes de crête de la forêt de l'Ospédale. Cette coupure de combustible d'une largeur minimale de 200 m est située dans un relief particulièrement accidenté. Les travaux sont réalisés exclusivement en brûlage dirigé.

Corse du Nord : poursuite de la recherche de références sur l'autorésistance à l'incendie au fur et à mesure de l'extension du travail sous pin maritime et laricio.

Alpes-Maritimes : autorisation de réaliser un chantier de brûlage dirigé à finalité pastorale en pleine zone centrale du Parc National du Mercantour ! La réalisation est prévue pour l'automne 2006.

Comme en 2004 et 2005, quelques chantiers ont servi de support expérimental à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis (équipe GVE, UMR « espace » de P. Carrega).

Pyrénées-Orientales : pour la deuxième année, nous avons tenté de confirmer la technique de brûlage d'entretien des canaux d'évacuation des eaux de pluie en plaine. Pour cela, 2 chantiers tests totalisant plus de 2 km avaient bien été identifiés, mais les conditions déplorables de janvier et février (les fortes pluies de fin janvier en plaine firent remonter le niveau d'eau dans les canaux et couvrirent en plus les végétaux morts servant de litière d'un épais manteau de sable et de limon !) rendirent caduques les deux tentatives de fin février. Toutefois nous confirmons les clefs du succès identifiées en 2005.

Hautes-Pyrénées : réalisation d'un chantier de brûlage en vue d'une campagne de désobusage dans le camp militaire de Gers (Tarbes).

5. Suivis expérimentaux

Gard :

- Mesures thermiques sur personnels porteurs de torche (2 porteurs sur 2 chantiers).
- Mesures thermiques sur CCF soumis au feu (autoprotection et retardant).
- Essais de retardant sous forme de gel (Fire Sorb).
- Essais de résistance au feu d'éléments de construction (couverture, tenture, chéneau).

Aveyron : un suivi scientifique devrait être mené sur ces deux premiers chantiers (en interne) par les chargés de mission scientifique du Parc Naturel Régional des Grands Causses.

Corse du sud : suivi scientifique mené par l'université de Corte et l'ONF sur l'effet du brûlage sur les pins laricio (voir plus loin).

Corse du Nord : suivi par le Parc Naturel Régional de la Corse, dans le cadre du « programme LIFE mouflon », de l'évolution de l'occupation par l'espèce des zones traitées par brûlage dirigé.

Et suite à l'intérêt et à l'attention portés au sanctuaire de *Morisia moronthis* dans le Cap Corse, on a pu constater un développement significatif de cette espèce sur les zones brûlées.

6. Débordements et incidents sociologiques

Ardèche : débordement sur une zone à relief très accidenté dans lande à genêts.

Pyrénées Orientales :

- suite à une reprise sur chantier en altitude avec un bon manteau neigeux, une intervention du corps local (observation du bord de route puis visite sur place : Soula d'ERR en face de la station de ski du Puigmal) fut effectuée à la demande du SDSIS 66, ce dernier ayant été alerté par des promeneurs (téléphone portable). Comme le COS savait que la cellule était en opération ce jour-là, ils ont eu la gentillesse de ne pas nous déranger...

- lors de la venue des stagiaires du CIFSC 1^{er} module – l'absence de papier dans l'appareil fax du SDIS empêchèrent le COS de connaître l'existence de ce chantier école avant l'envoi d'un hélicoptère d'observation et d'un CCFM !...

- à l'occasion de l'avant-chantier en altitude, une mauvaise transmission de l'information entre les opérateurs téléphoniques du SDIS, combiné au fort vent du sud qui couvra une épaisse fumée blanche sur les vallées du versant nord du Canigou, mirent le pays de Vernet les Bains en ébullition et fit frémir les corps locaux.

Vaucluse : incident survenu sur un brûlage de 5,50 ha. Suite à une saute, il y a eu un débordement nécessitant l'intervention des avions (6 largages) et des pompiers (6 véhicules). La surface parcourue représente 1 ha dans un versant très pentu, inaccessible aux engins. Les conditions de sécheresse très importantes et la présence de nombreux pins morts (dégâts de neige) ont été propices aux sautes de feu. Le manque d'expérience des OF n'a pas permis de contenir les quelques sautes.

7. Attentes nouvelles en matière de brûlage vues par « Espaces méditerranéens »

1° Montée en puissance dans les efforts pour sortir le brûlage forestier sous peuplement et dans les zones à très haut risque d'incendie de la marginalité.

2° Après la période glacière imposée par le contexte ubuesque des Maures depuis une décennie, réactivation de la dynamique européenne autour de l'axe fondateur Portugal – France.

3° Organisation pour la DDAF de Haute-Corse et la DRAF Corse d'un voyage d'étude sur la DFCI en Sardaigne, avec un volet sur les brûlages d'entrée d'été.

La vie du réseau

1° LA FORMATION

L' Colonel Bedogni (École de Valabre ECASC)



interventions\formationECASC.ppt

La formation au brûlage : le point sur la formation et la validation des acquis en matière de brûlage dirigé et feux tactiques

2° RÉPONSES AUX QUESTIONNAIRES SUR LES FICHES DE BRÛLAGE DIRIGÉ

ET LE SITE WEB

Bernard Lambert (SIME)



interventions\BD-web.doc

Mises au point, au début des années 1990, entre l'unité de recherche de l'INRA-Unité de Recherches Forestières Méditerranéennes et les praticiens, les **fiches de brûlage dirigé** avaient de multiples objectifs, dont les réponses aux questionnaires, et avec le recul des campagnes écoulées, ont permis de vérifier la pertinence. Toutefois, au vu des nouveaux outils informatiques aujourd'hui disponibles, l'ensemble des équipes a souhaité leur actualisation. À cet effet, un groupe de travail sera mis en place en 2007. Il comprendra, outre les volontaires, l'équipe de l'Université Le Mirail (Géode – Toulouse), et la participation du GRAF.

Par ailleurs, l'ensemble des participants ont souhaité la **création d'un site web spécifique** dont l'arborescence pourrait être la suivante :

- 1) Présentation du Réseau et liste des membres
- 2) La mise en ligne des actes, références techniques et administratives du réseau sous forme d'armoire à documents réservées aux praticiens
 - 1.1) Actes des plénières sur les 10 dernières années et annales
 - 1.2) Autres documents techniques (Inra) : pièges, fumées et toxicité pour les équipes et les riverains, impacts sur le sol, cahiers des charges Natura 2000 et autres habitats d'espèces, gestion des landes et des milieux forestiers, ethnologie et sociologie du feu
 - 1.3) Réglementation : nationale et dép. ; commissions locales
 - 1.4) Fichiers adresses partenaires et membres réseaux
 - 1.5) Matériel
 - 1.6) Présentation de chaque cellule (25 équipes) : carte de visite, contacts, bilan sur la dernière année et champs de compétences par milieux (afin d'accompagner les nouvelles ou anciennes cellules sur les milieux peu connus)
- 3) Des infos sur le brûlage à travers le monde avec des liens avec les autres réseaux de Brûlage (nord-européens, nord-américains...)
- 4) Création d'un forum
- 5) Une information pour le grand public : revue de presse, dossiers d'initiations, points de vue, films, clips, vidéos...
- 6) Biblio : Rapports de stages, mémoires, résultats d'études
- 7) Liens vers d'autres sites
- 8) Photothèque + images/schémas en ligne
- 9) Fiche vierge de chantier BD
- 10) Lien Base BD System brulageweb.org/bdSysteme

3° LE PROGRAMME DE RECHERCHE FIRE PARADOX

Éric Rigolot (INRA)



interventions\fire-paradox.pdf



CONSTRUIRE UNE CULTURE DU FEU :

FIRE PARADOX, LE NOUVEAU PROGRAMME INTÉGRÉ DE L'UNION EUROPÉENNE

Le paradoxe du feu est visible sur tous les continents. Les incendies sauvages menacent des biens et des personnes et peuvent conduire, s'ils sont trop fréquents, à une régression des écosystèmes. Cependant, l'homme a besoin du feu pour réguler l'action de la nature, mais son usage doit être maîtrisé. Un proverbe finlandais dit d'ailleurs que « *le feu est un mauvais maître, mais un bon serviteur* ». En Europe, quelques années après l'Amérique du Nord, on constate peu à peu que la politique d'exclusion du feu, appliquée de manière systématique, aboutit souvent à l'effet contraire de celui espéré : une aggravation globale des risques liée à l'augmentation de la biomasse « protégée ».

L'objectif de Fire Paradox est tout simplement de fournir les bases scientifiques et techniques pour « apprendre à vivre avec le feu ». Certes, les forêts européennes n'ont pas la dimension suffisante et sont surtout trop habitées pour envisager une politique de type « *let it burn* ». Mais, à partir de l'expérience de quelques praticiens et des résultats de programmes de recherche antérieurs, son ambition est d'inventer une nouvelle politique de gestion intégrée du feu adaptée aux contraintes européennes.

Le projet couvre quatre des « composantes » du feu :

- le brûlage dirigé, dont le développement significatif à l'échelle européenne implique à la fois des travaux de recherche complémentaires, y compris sociologiques, et le développement de moyens et d'outils de démonstration adaptés à chaque pays ;
- le feu naissant, depuis l'éclosion (étincelle) jusqu'à la première intervention des moyens de lutte. La maîtrise de ce premier maillon de la chaîne revêt une importance capitale dans les États membres ayant entrepris une politique donnant la priorité à la prévention des causes et à l'attaque initiale ;
- l'incendie proprement dit, avec un effort spécial mis sur des domaines peu explorés ou revêtant une importance particulière : les sautes de feu, le développement d'un simulateur de feu européen, les interfaces forêt / habitat ;
- le contre-feu, aujourd'hui assez peu utilisé, et dont la maîtrise nécessite de travailler de manière coordonnée à partir de l'expérience acquise par les opérateurs actuels, enrichie par les travaux de recherche nécessaires.

Le projet vise une bonne intégration entre recherche, développement et communication. Délibérément centré autour du feu et cherchant à avoir une incidence significative sur la politique forestière européenne, Fire Paradox s'est doté des moyens de réussir : un consortium de 31 partenaires, répartis dans 13 pays différents, l'appui de plusieurs réseaux internationaux, une durée de 4 ans (mars 2006 – février 2010), un budget de 15 M€.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.fireparadox.org

Interventions thématiques 2

LES SAVOIRS TRADITIONNELS EN MATIÈRE DE BRÛLAGE

PROJECTION DU FILM « ENTRE-DEUX FEUX »

Nadine Ribet, ethnologue (MNHN Paris)

Didier Buffière (DDAF & CRPGE Hautes-Pyrénées)



1. MOTIFS DU PROJET

Le film « Entre deux feux » a été tourné dans le cadre d'une recherche ethnologique sur les pratiques « d'écobuage » dans les Hautes-Pyrénées entre 2002 et 2005. L'objectif du projet est d'enquêter sur les savoirs et savoir-faire traditionnels locaux ainsi que sur leurs modes de transmission aux fins de :

- asseoir une tradition afin que les acteurs traditionnels se réapproprient leurs pratiques ;
- questionner les réalités et la pertinence de ces pratiques pour le maintien de l'activité pastorale et ses conséquences sur l'entretien des paysages ;
- mobiliser ces savoirs et leur capacité d'adaptation dans de nouvelles vocations du feu pour les transmettre à de nouveaux acteurs.

Le projet d'étude consiste donc à caractériser techniquement et socialement les savoirs (traditionnels & locaux) mobilisés dans l'emploi du feu comme mode de gestion de l'espace.

Ces objectifs sont visés et remplis au moyen d'une étude ethnologique et d'un film documentaire.

L'objet de cette étude n'est pas une évaluation ni même un bilan de la politique départementale.
--

Il faut entendre par « savoirs traditionnels » tout savoir ou toute transmission exercés hors d'un cadre d'enseignement formalisé, qu'il soit scolaire, universitaire ou professionnel, contrairement aux savoirs institutionnels (formation BD, SP, etc.).

Dans l'ombre de la technique institutionnelle du « brûlage dirigé », une pratique traditionnelle subsiste et se renouvelle mais elle est mal connue, en perte de références (efficacité technique), de validité et de légitimité (pertinence sociale). Or, une approche fondamentale des savoirs auprès d'éleveurs et de bergers révèle de véritables compétences à réaliser des brûlages, notamment à vocation pastorale mais aux effets et enjeux multiples : paysager, environnemental, prévention incendie, etc.

2. CONTEXTE ET CARACTÉRISTIQUES DU TERRAIN D'ÉTUDE

Le territoire d'étude est le Lavedan (autour de Lourdes), où d'emblée il apparaît qu'une culture du feu est bien constituée. Elle semble trouver sa justification dans les aspects suivants :

- l'importance culturelle du pastoralisme pyrénéen ;
- la situation d'élevage où règne la pluriactivité qui permet une plus grande capacité d'absorption (au sens de résistance) des aléas climatiques ou politiques affectant l'activité agricole ;
- l'existence d'organisations collectives séculaires que sont les commissions syndicales et qui constituent de véritables bastions de défense et de maintien des pratiques vernaculaires à l'échelle des vallées ;

- la nature des terrains pastoraux : 1) juridique : importance des espaces collectifs en rapport avec faible SAU (24 ha en moyenne par exploitation) & 2) physique : fortes pentes, enrochement, landes à ajonc et fougère, altitude moyenne (forte dynamique végétale) ;
- la situation géographique frontalière avec l'Espagne qui renforce le jeu des identités locales ;
- l'histoire des rapports entre pasteurs et l'administration forestière ;
- la réhabilitation scientifique du feu dans les Pyrénées centrales dans les années 1980 (cf. J.-P. Métailié) ;
- la réhabilitation administrative : politique départementale d'encadrement des « écobuages » avec mise en place de Commissions Locales d'Écobuage (CLÉ). Le service pastoral de la DDAF des Hautes-Pyrénées conduit un travail spécifique, d'expertise et d'animation, au titre de la maîtrise des écobuages. Les différentes modalités d'action sont les suivantes :
 - faire évoluer la réglementation ;
 - inciter et favoriser la mise en place de Commission Locale d'Écobuage (CLÉ), aidées financièrement et techniquement ;
 - établir des cartes de planification des feux ;
 - acheter du matériel spécialisé ;
 - faire de l'information localement ;
 - organiser de la formation sur le terrain : chantiers pédagogiques ;
 - étudier les impacts du feu sur le milieu naturel en collaboration avec des organismes de recherche.

→ Une forte économie pastorale → maintien d'une culture traditionnelle du feu → recomposition et requalification des espaces → perte relative de références en matière de brûlage → dérapage → encadrement départemental (CLÉ) → hybridation de la culture technique

3. CARACTÉRISTIQUES DES TECHNIQUES TRADITIONNELLES DE BRÛLAGE

Ces savoirs techniques ne sont pas consignés dans des écrits, échappant du même coup à toute forme d'objectivation qui les rendrait plus « visibles ». Ce qui les caractérise c'est :

- la banalité → invisibilité technique
- la saisonnalité → forte subordination aux aléas climatiques
- la clandestinité → forte dépréciation sociale, scientifique, etc.
- l'ambivalence → paradoxe du feu
- l'absence d'outils (+ ou -)/« techniques sans objets » → prépondérance des « techniques du corps »
- l'absence de nom → faible identification sociale & scientifique (le terme « écobuage » est impropre)
- le feu comme élément vivant → action, rythme et durée propres du feu, indépendants du corps et du temps humains → le feu non pas comme un outils mais comme un agent.

4. PYROLOGIQUES¹ DES TECHNIQUES TRADITIONNELLES

La culture étudiée est assimilée à une éthologie du feu. L'éthologie du feu est un savoir qui porte sur le comportement du feu dans un milieu connu. « Donner le biais » au feu c'est, comme pour un troupeau, obtenir qu'il aille selon une direction et un objectif visés ; c'est bien garder et diriger, en avoir la maîtrise. Le feu est un drôle d'animal, toujours à la recherche de nourriture nouvelle. Une domestication continue est à l'œuvre pour le maîtriser. Et comme le troupeau, le feu monte toujours vers le haut. Il faut donc le conduire, et pour ce faire l'allumage est tellement déterminant que **maîtriser un feu c'est d'abord savoir l'allumer.**

Dire cela donne à mesurer **l'opposition radicale avec la culture des professionnels de la lutte contre l'incendie.** Culture d'extinction des sapeurs-pompiers pourvue en outils, en engins et en hommes, fondée sur l'abondant emploi de l'eau (et dérivés). La légalisation des feux tactiques pourrait infléchir cette tendance. Parmi le matériel spécialisé introduit dans les Hautes-Pyrénées, seuls certains outils sont adoptés par les brûleurs traditionnels. **La torche, outil spécialisé, constitue un outil très adapté** qui s'intègre parfaitement dans la culture technique des éleveurs fondée sur l'allumage. « *Le principe c'est de l'allumer là où vous voulez l'arrêter, avec les bonnes conditions de vent et tout.* » Les brûleurs traditionnels cherchent systématiquement des pare-feu naturels ou aménagés, des appuis dans l'espace pour assurer la sécurité de leur brûlage. Mais ils utilisent un autre appui, temporel celui-là : la nuit. La nuit apparaît comme un véritable appui naturel dans le temps. La technique est donc très peu outillée, usant de peu d'équipement ou d'artifice au profit d'une culture sèche du feu.

¹ « Pyrologiques » est un néologisme : il s'agit des logiques sous-jacentes à toute culture technique du feu.

La culture sèche du feu est une technique où prévaut l'allumage, donc la conduite et le contrôle. « On l'allume de façon à ce qu'il s'éteigne tout seul [le feu]. Pour nous, le but c'est ça. On sait quelle quantité on veut faire brûler et on s'organise en fonction. » Ce qui peut apparaître comme un handicap naturel (absence d'eau sur des secteurs) ou une indigence de moyens (défaut d'équipement nécessaire à son acheminement), n'est autre qu'une culture du feu où l'eau n'a pas sa place. S'il s'agit bien de faire le plus souvent avec les moyens du bord, cette culture sèche consiste plus fondamentalement en une pragmatique qui oppose au feu la logique du feu. Cette logique consiste à ne pas créer, avec l'apport d'eau, des limites artificielles au feu, mais à rester vigilant, à saisir les moments opportuns, à favoriser une relative proximité du feu en le gardant si possible à échelle humaine.

Si **ces techniques et savoirs traditionnels sont pauvres en culture matérielle**, ils sont largement pourvus et **compensés par des techniques du corps**, une familiarité, ou encore une expérience des lieux et du feu. C'est l'intervention du corps humain, son action motrice dans le temps du processus, mais aussi la mise en œuvre d'une « mémoire-savoir »¹ qui en assurent la maîtrise. Ainsi, le corps dans son entier sert d'instrument de mesure et d'expertise. On dit aussi « avoir le biais », qui signifie avoir la capacité de s'adapter dans des situations contingentes, parfois difficiles, que le brûleur ne domine pas mais avec lesquelles il compose.

Après 15 ans de fonctionnement des Commissions Locales d'Écoboilage, la culture traditionnelle a fait l'objet d'une hybridation technique remarquable à différents niveaux :

- l'outillage : intégration/adoption d'outils « spécialisés » → optimisation de la fonction d'allumage et donc de la maîtrise
- les modes opératoires et les procédés techniques → augmentation des brûlages à la recule
- des variations sur la morphologie sociale de l'action technique : de l'agent familial (individuel ou collectif) au groupe professionnel (collectif : les groupements pastoraux) → établissement d'une hiérarchie des postes ; reconnaissance de l'activité de brûlage comme un travail
- des variations de temporalités → intensification des brûlages les week-ends.

Il n'est pas encore possible d'évaluer toutes les implications sociales et techniques de ces changements.

Étude ethnologique

Ribet Nadine, 2006. *Brûlage et pâturage. Cultures techniques du feu dans les Pyrénées*, CRPGE, Tarbes. Ce rapport d'étude est en attente de publication pour diffusion.

Film

Auteurs : Didier Buffière, A.-Marie Martin & Nadine Ribet

Réalisation : A.-M. Martin

Production : Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace (CRPGE) des Hautes-Pyrénées & Arimage, 2005

Sélection : 25^e Bilan du film ethnographique (mars 2006), Musée de l'Homme, Paris.

Pour toute commande s'adresser à Didier Buffière, DDAF Hautes-Pyrénées

¹ Michel de Certeau, op. cit., p.130. « Mémoire » au sens ancien du terme, qui désigne une présence à la pluralité des temps et ne se limite donc pas au passé.

EXPÉRIMENTATIONS DE BRÛLAGES DIRIGÉS SUR LE PIN LARICIO EN CORSE

Antonella Massaiu



interventions\pins-laricio.ppt

LE POINT SUR LES BRÛLAGES DIRIGÉS EN CATALOGNE DU SUD

Jérôme Mirbach (GRAF)



interventions\brulages-Catalogne1.pdf
interventions\brulages-Catalogne2.pdf
interventions\GRAF.ppt

LE FEU TACTIQUE EN FRANCE

Nicolas Coste



interventions\feuxtactiques-France.ppt

LE PORTUGAL SANS INCENDIES, C'EST UN PORTUGAL QUI A INTÉGRÉ LA GESTION PAR LE FEU

António Salgueiro

*(chargé de mission Espaces Méditerranéens, membre du projet Fire Paradox –
consultant des Eaux et Forêts du Portugal en matière de formation des cadres à l'utilisation du feu)*



interventions\brulages-Portugal.ppt

1. HISTORIQUE DE L'UTILISATION DU *FEU CONTRÔLÉ* (BRÛLAGE DIRIGÉ) AU PORTUGAL

1976 – 1981 : essais d'application dans le Parc National Peneda-Gerês et forêt publique d'Entre Douro-e-Minho (Moreira da Silva).

1982 – 1984 : plan d'urgence de réduction du risque d'incendie dans les peuplements forestiers du NO Atlantique (1982, Moreira da Silva) : **Le 1^{er} programme de gestion avec feu contrôlé en Europe**. La surface traitée annuellement a dépassé 3 000 ha et approximativement 5 % des reboisements sous administration publique des Eaux et Forêts dans la région d'Entre Douro-e-Minho.

1985 – 1989 : diminution de l'utilisation du brûlage par les Services Forestiers.

1990 – 1993 : un nouvel élan est assuré (par Moreira da Silva / António Salgueiro) avec la :

- rationalisation de l'application en fonction de la dynamique du combustible ;
- intervention dans des peuplements jeunes de pin maritime.

1994 – 2004 : Après le départ à la retraite de Moreira da Silva, l'usage du brûlage devient résiduel à l'échelon local.

2. ÉVÉNEMENTS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT DU BD DE 1999 À 2006.

1999 : Formation générale sur le brûlage dirigé.

Création d'un programme spécifique en la matière pour les sapeurs forestiers

2001 : Formation aux États-Unis de 5 techniciens forestiers portugais à l'utilisation du brûlage dirigé

2002 – 2003 : Publication de la loi de base forestière, avec références explicites à l'utilisation du BD. Premières actions de formation pour accréditation en brûlage dirigé (2 actions x 16 stagiaires).

2003 – 2004 : Décret de Loi n° 156/2004, définissant le cadre légal du BD.

Publication du règlement sur l'utilisation du BD (Portaria n° 1061/2004).

Une action de formation pour accréditation (16 stagiaires).

Première formation pour les sapeurs forestiers (équipiers) à l'utilisation du BD.

Résultats : Entre 2002 et 2004 ont participé à ces actions 62 stagiaires, dont 33 ont obtenu l'accréditation pour l'utilisation du brûlage dirigé.

2005 – 2006 : Protocole DGRF (Eaux et Forêts) / UTAD (Université) / FORESTIS (Fédération associations propriétaires forestiers).

Renforcement de l'entraînement.

Formation de formateurs.

Divulgateur de la technique.

Réalisation de grandes coupures de DFCI.

Résultats :

Renforcement de l'entraînement pour 30 techniciens accrédités ;

Sélection de 6 nouveaux formateurs au BD ;

Formation de 20 équipes de sapeurs forestiers au BD (100 équipiers) ;

Participation de 6 formateurs nationaux et 9 formateurs étrangers ;

Surface traitée de 600 ha ;

Réalisation d'un workshop final.

2006 : Le feu contrôlé est à la mode !

3. ACTIONS À DÉVELOPPER POUR 2006/2007

Création d'un réseau de dynamisation / monitoring des actions de brûlage dirigé.

Réalisation des actions de formation sur planification et évaluation du brûlage dirigé.

Poursuivre la formation pour accréditation au brûlage dirigé : 3 actions à développer pour 48 stagiaires.

Poursuivre la formation des sapeurs forestiers (SF) :

- actions à développer pour formation de 60 sapeurs forestiers (12 équipes) ;
- formation pratique des SF, en actions de brûlage dirigé, en 1ère intervention et feu de suppression.

Création et coordination d'un groupe de spécialistes pour exécution des Plans de Brûlage Dirigé pour des actions de DFCI, à un niveau national.

4. FEUX TECHNIQUES DANS LA SUPPRESSION DES INCENDIES

1^{re} étape

Organisation d'action de formation d'initiation à l'utilisation du « contre-feu » dans la lutte contre les incendies forestiers, avec participation de la protection civile, des Eaux et Forêts et de Fire Paradox (projet financé par l'UE).

Formateurs : Spécialistes du GRAF (Catalunha/Espanhe) et de France (École de Pompiers de Valabre et Espaces Méditerranéens), avec coordination de formateurs portugais

Stagiaires :

- Avec expérience dans la lutte contre les incendies ou avec formation et expérience en brûlage dirigé.
- Total de 49 stagiaires, 24 en provenance des pompiers et 25 de plusieurs organisations forestières et de conservation de la nature.

Résultats :

- Collaboration institutionnelle.
- Connaissance de nouvelles réalités et perspectives.
- Interaction entre participants avec expériences, formations et encadrements institutionnels différents.

2^e étape

Préparation de programme de collaboration de spécialistes étrangers en feux tactiques de suppression. Été 2006 (juillet-août).

Objectifs : Appui à l'analyse de situations réelles, à l'identification d'opportunités et à l'intervention avec recours à l'utilisation de feux tactiques de suppression, renforçant, en situations réelles, la formation donnée.

Création : Participation de spécialistes étrangers, encadrés par des coordonnateurs nationaux, qu'assistent les équipes nationales pluridisciplinaires, constitués par des pompiers (SNBPC) et par des forestiers avec expérience dans l'utilisation du feu (DGRF, OPF, ICN).

3^e étape

Basés sur le résultat de l'action de formation et sur la collaboration avec des spécialistes étrangers en situation réelle.

À préparer jusqu'à la fin 2006 :

- Définition de la constitution des équipes et des profils de ses éléments.
- Définition du plan de formation pour l'utilisation du feu tactique de suppression.
- Formation des opérationnels, profitant des actions de brûlage dirigé à développer dès l'automne 2006.
- Proposition de l'encadrement réglementaire pour l'utilisation des feux techniques de suppression (« contre-feu » et « feu tactique »).

LE BRÛLAGE DIRIGÉ DANS LA PRÉVENTION DES INCENDIES EN EUROPE : UN COMBAT DE 200 ANS *François Bingelli*



interventions\BD-preventionsincendies.ppt

TEST DU MATÉRIEL DE LUTTE PAR LE CEREN DANS LE GARD



interventions\CEREN-materiellutte.ppt
interventions\CEREN-materiellutte.doc

PRÉSENTATION DE LA CELLULE 06



interventions\celluleBD06.ppt

FORMATION AUX BRÛLAGES AGRICOLES DANS L'HÉRAULT *Patrick Resplandy*



interventions\formation34.ppt

Tournées de terrain

Par Pascal Buiatti



photos\...\jpg

Les tournées de terrain commencèrent le jeudi après-midi avec la visite d'**un chantier sur la commune de Rosans, réalisé le 17 mars 2004 au profit de M. Truphémus (jeune agriculteur).**

Ce chantier se situe à l'aval de la forêt domaniale de l'Eygues (exposition Est), altitude 870 à 1070 m sur 5 ha. Il jouxte une zone parcourue par le feu il y a une dizaine d'années. La limite entre ces deux zones correspond à une ligne orographique de changement d'orientation de la montagne (sud à est). Cette ligne a servi de lisière au chantier de brûlage.



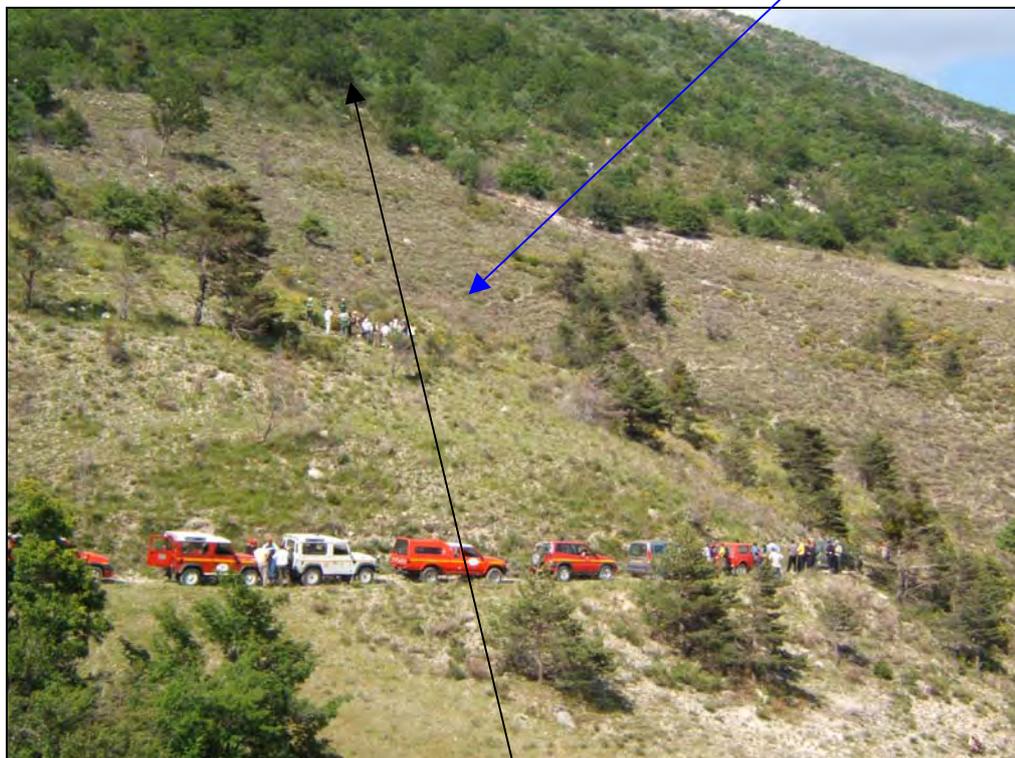
Les participants purent observer l'évolution de la végétation sur ces deux zones adjacentes (incendie passé et brûlage récent). Ils furent interpellés par la repousse modérée des genêts cendrés (dont les repousses sont appétantes pour le bétail), laissant présager une utilisation actuelle et viable dans la durée pour le pastoralisme. S'ensuivit un débat sur le retour plus ou moins rapide du tapis herbacé et en particulier des liliacées (aphyllante de Montpellier).



Ainsi, suivant la conduite technique du feu (paramètres d'exposition, de durée et d'intensité), il semble possible de favoriser une dynamique végétale favorable au pastoralisme ou à contrario de réaliser un glacis apte à combattre le feu.

Sur la commune de Moydans, un autre chantier réalisé le 18 mars 2004 chez M. Allier (éleveur).

Le chantier est en versant sud à l'aval d'une chênaie et à proximité d'une bergerie. Il comprend deux zones distinctes séparées par un pâturage. Nous constatons que le genêt cendré n'a pas ou peu repris et que les squelettes restant sont peu importants et nous retrouvons le débat précédent sur le rapport entre les techniques de brûlage et la réponse des milieux.



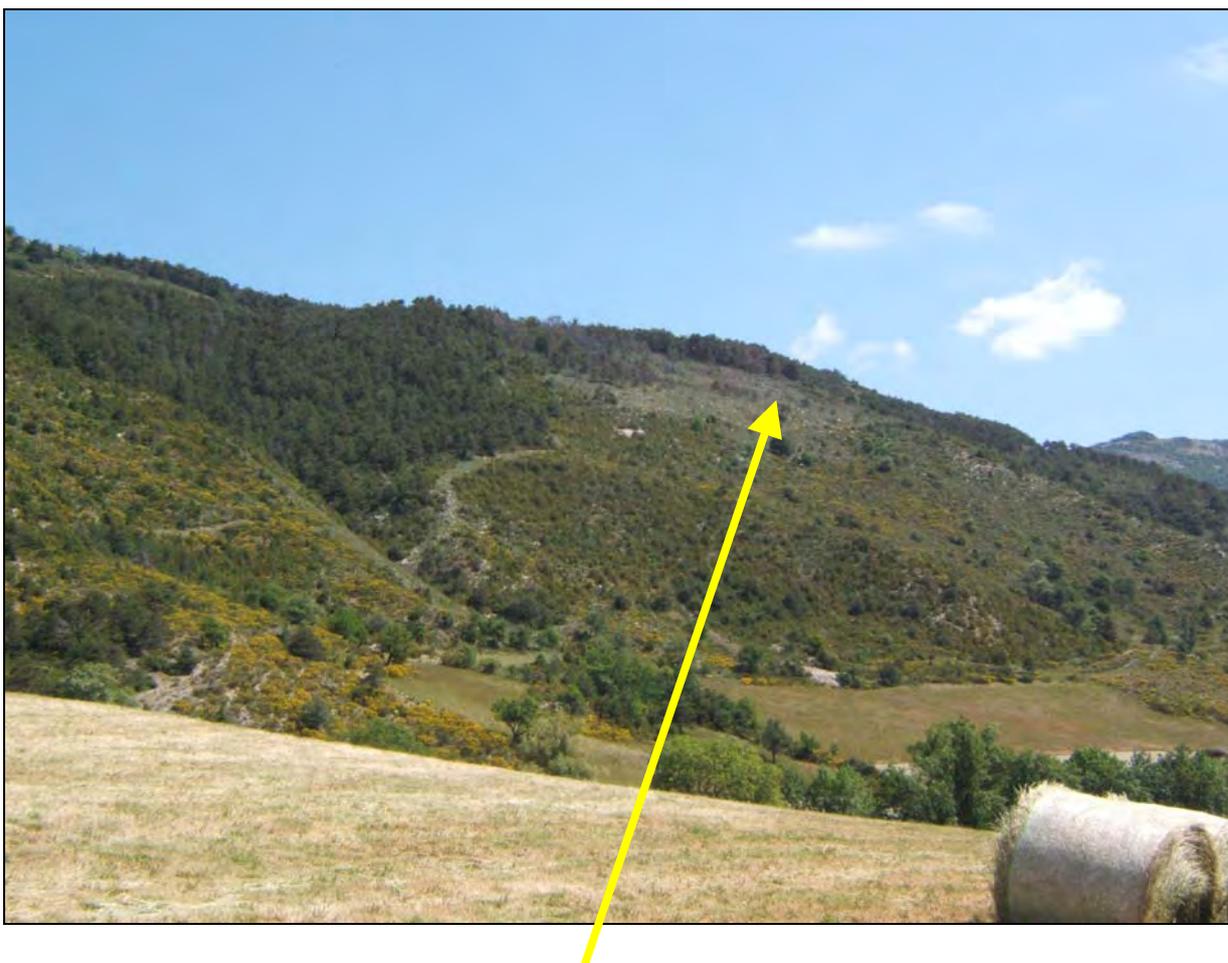
Par contre, les visiteurs soulignent qu'en termes de ratio « surface brûlée/coût », il eut été judicieux d'étendre la zone à brûler au petit bois de chênes blancs à l'amont. Celui-ci offre la particularité d'être peu inflammable en période hivernale, par temps froid et litière humide et peut offrir de ce fait une excellente zone d'appui au brûlage.

La tournée du jeudi après-midi se termina au plan d'eau de Rosans, sur une démonstration de tir de fusée magnésium pour la mise à feu à distance dans le cadre du feu tactique. Après une mise à feu promptement éteinte du bord du terrain de foot, l'après-midi se clôtura par une expo de matériel et un apéro au bord de l'eau.



Tournée de terrain

Les tournées de terrains se poursuivirent le vendredi en fin de matinée sur une station panoramique à l'amont de la ferme de M. Galdino, commune de Rosans.



Nous avons là, une vue à distance sur une série de brûlages 1998, 2001, 2005 et à venir 2007 et 2009 au profit de plusieurs agriculteurs de la commune de Ribeyret.

Un débat sur le suivi de la végétation et l'implication des agriculteurs fut ouvert : comme la cellule du 05 n'assure pas le suivi direct de la végétation après brûlage, une solution originale serait de s'appuyer sur la motivation des éleveurs. En effet, M. Galdino est prêt à s'impliquer personnellement pour assurer ce suivi.



Et ce d'autant qu'il considère le brûlage comme un outil d'amélioration pastorale. De plus, si l'implication des services de l'État ou du SDIS pour la réalisation des bordures de sécurité devenait évidente, les éleveurs seraient prêts à s'engager davantage dans la préparation du terrain, la fourniture du carburant et la réalisation du brûlage

au cœur de la parcelle.

Il est à noter que les éleveurs sont demandeurs d'une formation au brûlage agricole, et en particulier sur les aspects de sécurité de chantier.

Les écobuages sur Ribeyret sont actuellement pratiqués par les agriculteurs en continuité des opérations de brûlage et par le fait qu'ils participent aux brûlages, ils améliorent ainsi leurs connaissances, surtout vis-à-vis de la sécurité.

La matinée se termina autour d'un repas bienvenu, original et convivial.



BIBLIOGRAPHIE

Productions du réseau

- ONF de l'Aude, 2005. Brûlages dirigés : rapport d'activité, campagne 2004-2005-11-21.
- Rigolot É. 2005. Brûlage dirigé. Quinze ans d'expérimentation. *Espaces Naturels*, n°12, 16-17.
- Rigolot É., Fernandes P. 2005. Écologie du pin maritime en relation avec le feu et gestion des peuplements pour leur protection contre l'incendie. *Forêt Méditerranéenne*, 26, n°1, 97-110.
- Rigolot, É. 2005. *Espaces Naturels*. N° 12 octobre 2005 p.16 et 17
- Rigolot, É. 2005. Bois mort et risque d'incendie de forêt. In Vallauri et al, (Coord.), Bois mort et à cavités, une clé pour des forêts vivantes, Ed. Lavoisier, Tec & Doc, Paris, 2005, p181-191,

Rappel des précédents comptes rendus

- Écologistes de l'Euzière, 2004. *Le feu dans la nature : mythes et réalité*. 168 pages, nombreux photos, dessins et graphiques en couleur (<http://www.educ-envir.org/~euziere/feu.htm>)
- Lambert B. & Hourcadette I. 2001. Plan de gestion et d'aménagement concerté de l'estive du Mitg - 2002 à 2006. Groupement pastoral du Mitg. 20 p. + cartes et annexes
- Lambert B. & Hourcadette I. 2001. Plan de gestion et d'aménagement concerté de l'estive de l'Ouillat - 2002 à 2006. Syndicat des éleveurs de l'Ouillat. 17 p. + cartes et annexes
- Rigolot, É. 1990. Compte rendu de la rencontre des praticiens du brûlage dirigé. La Garde-Freinet (Var), 21 et 22 juin 1990. INRA, Avignon, PIF9019, 11p. + annexes.
- Rigolot, É. 1991. Rencontre des praticiens du brûlage dirigé. Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes), 13 et 14 juin 1991. INRA, Avignon, PIF9114, 16p. + annexes.
- Rigolot, É. 1992. Rencontre des équipes de brûlage dirigé. Ajaccio (Corse du Sud), 20 au 23 mai 1992. INRA, Avignon, PIF9213, 15p.
- Rigolot, É. 1993. IV^{es} Rencontres des équipes de brûlage dirigé. Lodève (Hérault), 24 au 26 mai 1993. INRA, Avignon, PIF9313, 34p.
- Rigolot, É. 1994. V^{es} Rencontres des équipes de brûlage dirigé. Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées), 25 au 27 mai 1994. INRA, Avignon, PIF9417, 19p.
- Rigolot, É. 1995. VI^{es} Rencontres des équipes de brûlage dirigé. Prades (Pyrénées-Orientales), 2 au 5 mai 1995. INRA, Avignon, PIF9520, 28p.
- Rigolot, É. 1996. VII^{es} Rencontres des équipes de brûlage dirigé. Villefort (Lozère), 12 au 14 juin 1996. INRA, Avignon, PIF9607, 26p.
- Rigolot, É. 1997. VIII^{es} Rencontres des équipes de brûlage dirigé. S' Pierre la Mer (Aude), 28 au 30 mai 1997. INRA, Avignon, PIF9715, 26p. + annexes.
- Grossiord, R. ; Rigolot, É. 1999. X^{es} Rencontres des équipes de brûlage dirigé. Rencontres franco-catalanes, La Seu d'Urgell (Catalogne, Espagne), 28 au 30 avril 1999. INRA, Avignon, PIF9901. 45p.
- Rigolot, É. 2000. XI^{es} Rencontres des équipes de brûlage dirigé. Le Pradel (Ardèche), 17 au 19 mai 2000. INRA. Avignon. PIF0101, 30p. + annexes.
- Rigolot, É. 2001. XII^{es} Rencontres des équipes de brûlage dirigé. Digne (Alpes de Haute-Provence), 16 au 18 mai 2001. INRA, Avignon, PIF0117, 54p. + annexes.
- Rigolot, É. 2002. XIII^{es} Rencontres des équipes de brûlage dirigé. Pernes -les-Fontaines (Vaucluse), 15 au 17 mai 2002. INRA, Avignon, PIF0212, 81p.
- Rigolot, É. 2004. XIV^{es} Rencontres des équipes de brûlage dirigé. Lac du Salagou (Hérault), 21 au 23 mai 2003. INRA, Avignon, PIF0405, 60p.
- Rigolot, É. 2004. XV^{es} Rencontres des équipes de brûlage dirigé. Vesc (Drôme), 26 au 28 mai 2004. INRA, Avignon, PIF0415, 80p.
- Lambert B & Rigolot, É. XVI^{es} Rencontres des équipes de brûlage dirigé. Prats de Mollo – La Preste (Pyrénées-Orientales) 25 – 27 mai 2005. édition La Cardère, 80 p.

CONTENU DU CD-ROM

Racine du CD-rom

XVII^{es} Rencontres des équipes de brûlage dirigé
(fichiers du présent document)

BD17.pdf
BD17couv.pdf

Répertoire \interventions

La place du feu dans la gestion pastorale des milieux préalpins

BD-gestion.ppt

Le brûlage dirigé dans la prévention des incendies en Europe :
un combat de 200 ans

BD-preventionincendies.ppt

Réponses aux questionnaires sur les fiches de brûlage dirigé
et le site web

BDweb.doc

Bilan de la campagne 2005-2006

bilan-equipes.doc

Bilan de la campagne 2005-2006

bilan-equipes.ppt

Le point sur les brûlages dirigés en Catalogne du Sud

brulages-Catalogne1.pdf

Le point sur les brûlages dirigés en Catalogne du Sud

brulages-Catalogne2.PDF

Le Portugal sans incendies, c'est un Portugal qui a intégré
la gestion par le feu

brulages-Portugal.ppt

La cellule Brûlage Dirigé des Hautes-Alpes

celluleBD05.ppt

Présentation de la Cellule 06

celluleBD06.ppt

Test du matériel de lutte par le CEREN dans le Gard

CEREN-materiellutte.doc

Test du matériel de lutte par le CEREN dans le Gard

CEREN-materiellutte.ppt

Le feu tactique en France

feuxtactiques-France.ppt

Le programme de recherche Fire Paradox

fire-paradox.pdf

Formation aux brûlages agricoles dans l'Hérault

formation34.ppt

La formation (vie du Réseau)

formationECASC.ppt

(Le point sur les brûlages dirigés en Catalogne du Sud)

GRAF.ppt

Le pastoralisme dans les Hautes-Alpes

pasto05.ppt

Expérimentations de brûlages dirigés sur le pin laricio en Corse

pins-laricio.ppt

Répertoire \questionnaires

Les 17 réponses au questionnaire au format Word

Répertoire \photos

Plus de 200 photos des rencontres au format jpeg